

# LA CLEF DU CABINET

DES PRINCES  
DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique sur  
les Matieres du tems.

*Contenant aussi quelques Nouvelles de Littera-  
ture & autres Remarques curieuses.*

Janvier 1737.

TOME LXVI.



A LUXEMBOURG,  
Chez ANDRE' CHEVALIER, Imprimeur  
de Sa Majesté Imperiale & Catholi-  
que, & Marchand Libraire.

---

M. D C C. XXXVII.

*Avec Privilege de Sa Sacrée Majesté Impériale  
& Catholique, & Approbation du  
Commissaire Examineur.*

## AVIS AU PUBLIC.

**O**N a grand soin de faire paroître ce Journal régulièrement au commencement de chaque mois, & on ne néglige rien pour le rendre le plus curieux & le plus intéressant qu'il est possible: Pour cela on continue d'inviter les Sçavans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au public. On les prie aussi d'adresser leurs Lettres & Paquets ( francs de port ) au Sieur André Chevalier, Imprimeur de ce Journal, qui en a seul le foud depuis son origine, & qui le vend complet & par mois séparés, à un prix raisonnable.

On trouve aussi chez ledit Chevalier, outre ses impressions, un fort grand & fort bel assortiment de Livres de tous Païs. Le même débite plusieurs Journaux Historiques, Politiques, & Littéraires; entr'autres, Memoires des Arts & des Sciences de Trevoux: Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, par le Pere Niceron, Barnabite, à present 36. vol.: Journal litteraire imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht, 21. volumes en 42. parties, & continuë. Bibliotheque Italique, ou Histoire Litteraire de l'Italie, 15. vol. & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Sçavans, 8. Tomes, en 15. Vol. sans compter deux Supplémens. Ce dernier Journal est extrêmement curieux; ledit Chevalier le vend par corps complets & par volumes séparés. Il en paroît, aussi bien que de la Bibliotheque Italique & des Mémoires du P. Niceron, un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliotheque raisonnée, qui contient à present 15. Tomes en 2. parties chacun.

## LA CLEF DU CABINET

D E S

## PRINCES DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique  
sur les Matieres du tems.

Janvier 1737.

## A R T I C L E I,

*Qui contient quelques nouvelles de Litterature & autres remarques curieuses.*

I. **O**N proposeroit volontiers un Problème. Si le public doit beaucoup à la plupart de ceux qui par état & profession travaillent à varier les amusemens, ou à augmenter les connoissances, n'est-il pas à proportion aussi redevable à ceux dont le modeste talent veut bien s'employer à rassembler quantité d'écrits fugitifs, qui sans leurs soins ne verroient point le jour ? Ecrits d'autant plus dignes de plaire communément, que l'interêt & la nécessité les commandent moins ? Dans ce qu'on appelle proprement *les Livres*, il y aura peut-être plus d'art, plus de correction & de sçavoir ; dans les Recueils d'un autre côté on trouvera plus d'agrément, plus de finesse & de legereté. Les uns & les autres, si l'on ose le dire, ont un goût de terroir qui leur est propre : Les premiers composés presque toujours dans le silence du cabinet, se ressentent aussi souvent de la gêne & de la

contrainte qu'il inspire : Les seconds dans ce qu'ils contiennent ont un air d'aisance & de liberté qui les caractérise. Là, c'est l'homme de Lettres paré de pénibles recherches ; ici, c'est l'homme d'esprit nourri de ses propres réflexions & de celles qu'il a puisées dans le commerce des honnêtes gens & dans le centre de la politesse. Quoiqu'il en soit, quelque parti que l'on prenne, l'Editeur d'un Recueil dont nous avons à parler, ne peut manquer de réunir bien des suffrages en sa faveur. Auteur connu de plus d'un ingénieux ouvrage, il nous présente encore une compilation estimable, sous ce titre ? *Recueil de divers Ecrits sur l'amour & l'amitié, la politesse, la volupté, les sentimens agréables, l'esprit & le cœur.*

Ce Recueil de 292. pages in 12. imprimé depuis quelques mois à Paris, est dédié au Prince de Galles. C'est un effet de la reconnoissance de l'Editeur qui a eu l'honneur d'approcher d'assez près ce Prince dans le séjour qu'il a fait en Angleterre. Les éloges qu'il donne à son auguste Médecin, n'ont rien de la fadeur qui accompagne si souvent les Complimens & les Harangues. Tout s'y réduit presque à rapporter mot pour mot, quelques sentimens que ce Prince a exprimés en plus d'une occasion. *Les Princes, lui fait-on dire, ne doivent songer qu'ils sont Princes que pour faire du bien. . . C'est à leurs bienfaits qu'on doit les connoître. . . autrement pourquoi les aimeroit-on. . .* De pareils traits peignent mieux une grande ame qu'un long panegyrique, & ne scauroient être trop repetés autant pour la gloire du Prince à qui ils appartiennent, que pour l'instruction de ceux à qui la naissance impose les mêmes obligations.

La premiere piece de ce Recueil, est une assez longue lettre que l'Editeur lui-même écrit à une Dame \* aussi distinguée par son rang que célèbre

\* *Mme la D. d'A\*\*\**

par

par les graces de son esprit & l'étenduë de ses lumieres, en lui envoyant le traité de l'amitié de Madame de L\*\*\* C'est une préface si l'on veut, où, sous prétexte de développer quelques endroits de la morale de l'illustre Marquise, il s'attache bien plus encore à exposer ses propres idées sur cette matiere intéressante; & il faut convenir qu'il le fait d'une maniere aussi spirituelle que galante. Ceux qui se plaignent tous les jours que nous pensons grossièrement, que nous exprimons de même, qui regrettent à tous propos ces conférences charmantes de l'Hôtel de Ramboüillet où le sentiment, sous quelque forme qu'il se presentât, étoit soumis à l'Analyse la plus exacte & la plus scrupuleuse; qui relisent avec transport ce qui s'en est conservé dans plusieurs de nos anciens Romans; ceux-là, dis je, trouveront ici de quoi se consoler, & de quoi se flater du moins que la mode en peut revenir parmi nous. L'Auteur, d'après de M. L\*\* comme celui-ci d'après Platon, entreprend, pour ainsi dire, de donner à ce qu'on appelle communément *amour*, toute la perfection de l'amitié, & à l'amitié toute la vivacité & même *quelques autres accompagnemens* de l'amour. Platon ne nous paroît imaginaire dans la plûpart de ses idées que parce que nous n'avons pas le courage de nous élever jusqu'à lui. Esclaves des sens, nous ne connoissons de plaisirs que ceux qu'ils nous offrent; ou bien timides à penser, peu attentifs à suivre l'ame dans toutes ses opérations, nous nous arrêtons au milieu de la course, nous ne connoissons que les dehors, que la surface de la vertu, nous ne la laissons que par ce qu'elle a de moins brillant. Aussi l'amour dans le langage ordinaire n'est que cette passion furieuse qui cause tant de désordres; ainsi l'amitié n'est point chez la plûpart des hommes, distinguée de ces

liaisons que forme seulement le sang, l'intérêt, le hazard, les bienféances. L'Auteur s'élevant plus haut, & regardant comme indignes de quiconque sçait sentir & penser ces notions vulgaires, veut qu'on définisse l'amitié, la véritable amitié, *un amour heureux & constant amour*, parce qu'elle doit en avoir toute la chaleur, tout l'empressement, toute l'envie de plaire; *heureux* parce qu'elle nous fait retrouver les mêmes sentimens dans la personne aimée; *constant*, hé! qui pourroit en ralentir la douceur, en interrompre le cours? la vertu en est le principe, elle ne connut jamais ni les noirs soupçons, ni les frivoles caprices. Le tems qui détruit d'ailleurs toutes choses, ne fait donc qu'en augmenter les liens & que les resserrer? Sans doute qu'il n'est pas défendu, dit l'Auteur, de donner quelque attention aux agrémens extérieurs, mais c'est le dégrader que de se borner à cette enveloppe de l'ame? c'est à celle-ci principalement qu'il faut s'attacher. C'est là, comme dans leur centre, que résident la noblesse, l'élevation, la candeur, la vérité, les soins empressés, les sentimens délicats, les attentions fidèles, source inalterable d'une infinité de satisfactions délicieuses, que les sens ne procurent jamais. Voilà ce que l'Auteur appelle aimer solidement. Tel est le fond de sa doctrine qu'il explique avec autant d'étendue que de subtilité. La contention qu'elle demande pour être bien comprise, est agréablement soulagée par l'épisode de la Princesse de Salamis. Ceux qui auront lû le grand Cyrus, connoîtront cette Histoire. L'auteur n'en rappelle le souvenir que par le rapport qu'elle lui paroît avoir avec le sujet qu'il traite. Cette Princesse extrêmement belle & encore plus vertueuse, eut beaucoup à souffrir d'un premier mari qui trop semblable à ce qui se voit tous les jours, ne fut touché de ses attraits

qu'au;

qu'autant de tems qu'il en fallut à ses yeux pour s'accoutumer à la voir & à la voir à lui. Le sort corrigea cette injustice. La mort rompit des nœuds mal assortis & enleva l'ingrat qui méconnoissoit son bonheur. Un second époux rendit la Princesse aussi heureuse qu'elle meritoit de l'être. Aussi celui-ci avant que de l'avoir vûë, avoit-il eu occasion de connoître & d'admirer toutes les richesses de son ame. Mais n'est-il point à craindre que l'amitié telle qu'on la dépeint ici, entre des personnes de differens sexes, ne perde à la fin beaucoup de cette perfection qu'on lui donne, & ne se raproche des vices grossiers dont on veut qu'elle se distingue? L'Auteur a prévu cette objection, & il en sent la force. Jamais selon lui elle ne s'écartera du devoir. *Dès que la Religion parle, c'est aux sentimens quels qu'ils puissent être à se soumettre. Le véritable amour l'exige & y encourage*, sans doute: mais qu'il y a peu de cœurs capables de triompher d'eux-mêmes, & d'un feu qu'ils ont laissé trop allumer! c'est le serpent sous les fleurs. On n'est point sur ses gardes, & on ne le connoît que par ses cruelles morsures. L'Auteur à cette occasion, fait encore des réflexions fort ingénieuses qu'il termine brusquement avec sa lettre "Tout ceci, dit-il, seroit la „ matiere de bien des dissertations, mais il faut „ arrêter une intemperance d'écriture qui me seroit „ faire un *in folio* plus gros qu'un Atlas. „ Qu'il est dommage que tant d'esprit ne soit que pour le très-petit nombre! & c'est par là qu'il sera toujours vrai de dire que la République de Platon & de ses disciples est idéale, il faudroit, pour la réaliser, refondre l'espece humaine.

Après la lettre de M. de St. \*\*\* vient le petit traité de l'amitié de Madame de L.\*\* Qu'il est court, si l'on considère le nombre des pages, mais qu'il

qu'il est étendu, qu'il est profond, si l'on ne fait attention qu'aux pensées & qu'aux sentimens qui le composent ! Ce n'est ici ni le sçavant qui dogmatise, ni le bel esprit qui cherche à éblouir. Tout y est l'expression d'une ame tendre & vertueuse, également consommée dans la connoissance & dans la pratique des devoirs de l'amitié ; on vous y instruit, on vous y persuade ; les pensées simples & naturelles, n'ont de nouveau que le tour sous lequel elles se présentent, cela peut être vrai : mais ce tour est d'un mérite infini, puisqu'il est si propre à faire goûter & retenir des vérités aimables, des vérités si nécessaires pour le bonheur & les agrémens de la vie, si cependant elles peuvent être goûtées & retenues, à moins que la nature elle-même en formant nos cœurs, n'ait pris la première le soin de nous en instruire.

Qui ne connoit le besoin qu'on a de l'amitié pour vivre heureux ! puisque tous les hommes s'accordent sur cela. Pourquoi, dans un intérêt commun, tous ne s'accordent-ils pas pour en jouir ? Madame de L\*\* pour se fixer dans un sujet aussi vaste, veut que l'on s'attache à étudier quels sont les charmes & les avantages de l'amitié pour les chercher ; quel est le véritable caractère de l'amitié pour la connoître, & quels sont les devoirs de l'amitié pour les remplir.

„ Les avantages de l'amitié, dit-elle, se présentent assez d'eux-mêmes. Toute la nature n'a qu'une voix pour dire qu'ils sont de tous les biens les plus désirables. . . . Comblez les hommes de biens, de richesses & d'honneurs, & privez-les des douceurs de l'amitié, tous les agrémens de la vie s'évanouissent. . . . L'amitié s'enrichit des pertes de l'amour, elle en devient plus tendre, plus vive, plus empressée. . . . L'amitié



„ amitié naissante est sujette à l'illusion, la nouveauté  
„ plaît & promet; & tout ce qui reveille l'espé-  
„ rance est d'un grand prix. . . . On aime les  
„ amis, bien plus par les qualités qu'on devine  
„ que par celles qu'on connoit. . . . Il y a aussi  
„ des amitiés de sympathie, des liens inconnus qui  
„ nous unissent & qui nous serrent; nous n'avons  
„ besoin ni de protestation ni de sermens; la con-  
„ fiance va au-devant des paroles.

Que de trésors dans un seul ami? Il vous éclaire  
dans vos doutes, il vous guide dans vos démar-  
ches, il vous console dans vos disgraces, il prévoit  
vos besoins, il prévient vos goûts. “ C'est une  
„ société, c'est un commerce, on l'on ne compte  
„ point, où l'on n'exige rien, & où le plus hon-  
„ nête homme met davantage, & se trouve heu-  
„ reux d'être en avance: On partage la fortune avec  
„ son ami; richesses, crédit, soins & services, tout  
„ est à lui, excepté notre honneur. . . . Le plus  
„ grand avantage de l'amitié, est de trouver dans  
„ son ami un vrai modèle. . . . Rien ne répond  
„ tant de nous à nous-mêmes, & n'est d'une plus  
„ sûre caution envers les autres qu'un ami estima-  
„ ble. „ Que d'esprit, que de bon sens, que de  
sagesse dans toutes ces maximes! Mais tous ces  
avantages où les voit-on se réunir? Ce sont de ces  
fortunes immenses qui étonnent de tems en tems le  
monde; à peine un siècle entier en fournit-il un  
exemple?

Madame de L\*\* fait ensuite le caractère de la  
véritable amitié. “ Le premier mérite qu'il faut  
„ chercher dans un ami, c'est la vertu. . . . N'espérez  
„ rien de vos liaisons, lorsqu'elles n'ont pas ce fon-  
„ dement. . . . Aujourd'hui ce n'est pas le goût  
„ qui unit, ce sont les besoins. . . . On s'unit sans  
„ examiner, & on rompt sans délibérer; rien n'est

„ si méprisable. . . Il faut songer que nos amis  
 „ nous caractérisent ; on nous cherche dans eux ,  
 „ c'est donner au public notre portrait , & l'aveu de  
 „ ce que nous sommes. „ Cette pensée reconnue  
 pour incontestable parmi les honêtes gens , aussi an-  
 cienne dans le monde que l'habitude de penser &  
 de réfléchir devient , pour ainsi dire , infiniment fé-  
 conde sous la plume de notre illustre Auteur , & en  
 produit une infinité d'autres qui lui servent de preu-  
 ves & d'explications. Etudiez les hommes , con-  
 noissez le monde , & vous connoîtrez tout le prix  
 de cette aimable doctrine. Les passions bruyantes ,  
 ces mouvemens qui transportent les cœurs & qui les  
 tyrannissent , excluent pour l'ordinaire le doux sen-  
 timent de l'amitié. L'ambition impérieuse franchit  
 tous les obstacles , & qu'il y en a que la vertu  
 sévère n'envisage que pour les respecter ! L'amour  
 étourdit l'ame , & en épuise l'onction. L'amitié de  
 quelqu'un que l'amour domine , est trop sèche. Il  
 peut donner à ses amis des soins & des services ,  
 mais il n'a point de douceurs à leur offrir. L'avarice  
 dégrade l'homme , étouffe les bons mouvemens.  
 Les avarés ne pensent qu'à prendre sur les fonds de  
 l'amitié , & les personnes vertueuses ne sont pres-  
 sées que d'y mettre. “ Il faut sçavoir donner en  
 „ pure perte ; il faut avoir le courage de faire des  
 „ ingrats. La dissipation extrême , l'amour excessif  
 „ des plaisirs , nous rend encore peu propres à l'a-  
 „ mitié. . . Chaque objet egleve une portion de  
 „ sentimens & d'attention qui leur appartiennent. . .  
 „ On a raison , si l'on veut , de dire qu'il faut don-  
 „ ner à l'amitié des fondemens plus solides que la  
 „ simple sensibilité ; cependant si le goût ne s'en  
 „ mêle , on n'est point entraîné ; l'esprit peut être  
 „ convaincu ; si le cœur n'est pas touché , l'on ne  
 „ va ni bien vite ni bien loin. . . Les personnes  
 élevées

„ Élevées à des postes brillans, enivrées de leur  
„ bonheur que la fortune caresse, ignorent com-  
„ munément l'amitié. Les Rois sont aussi privés de  
„ ce doux sentiment ; ils ne sçauroient jouir de la  
„ certitude d'être aimés pour eux-mêmes. C'est  
„ toujours le Roi & rarement la personne. „ En-  
„ tourez d'esclaves, & ne voyant les objets qu'à tra-  
„ vers un voile épais que mille passions d'accord ob-  
„ scurcissent, les Princes distinguent-ils l'expression  
d'un cœur vertueux, de ces hommages intéressés  
que la flatterie leur prodigue ? „ . . . Quiconque  
„ sçait vivre avec soi-même, sçait vivre avec les  
„ autres. Les caractères doux & paisibles répandent  
„ de l'onction sur tout ce qui les approche. . . .  
„ La retraite assure l'innocence & nous rend l'ami-  
„ tié plus nécessaire. Il nous faut un témoin de ce  
„ que nous valons ; sans cela nous marcherions  
„ mollement dans le chemin de la vertu. „ Passons  
avec M. de \* \* aux devoirs de l'amitié.

“ Il y a trois tems dans l'amitié : le commence-  
„ ment, la durée, la fin. . . . Rien ne dure dans  
„ les premiers momens d'une amitié nouvelle, &  
„ tout est amour, mais cette pointe de sentimens,  
„ s'éteint par l'habitude. . . . En amitié comme  
„ en amour il faut ménager les goûts ; c'est une  
„ économie permise. . . . Cependant comme les  
„ cœurs les mieux faits ne peuvent pas répondre de  
„ garder toujours cette chaleur d'une amitié nais-  
„ sante, il convient de donner à l'amitié un fonde-  
„ ment plus solide. L'estime appuyée sur la connois-  
„ sance du mérite, ne se dément point. . . . Le ban-  
„ deau qu'on donne à l'amour, on l'ôte à l'amitié ;  
„ elle est éclairée. „ L'amitié nous étant donnée  
pour être une aide à la vertu, & non pas la com-  
pagnie du vice, nous avertissons nos amis, lorsqu'ils  
ont le malheur de s'égarer ; mais la force que

nous mettons dans nos conseils, la douceur la tempérance, & la prudence saisir avec une circonspection scrupuleuse le moment de l'appliquer. Nous avons le courage de déplaire à ce que nous aimons le plus; austères censeurs dans le particulier seulement, en public empressés à les montrer par leur côté brillant, nous ne mêlons ni humeur ni mépris dans les efforts que nous faisons pour les ramener à l'ordre. Ainsi la douce persuasion triomphe de leurs fautes, & la candeur de leur vanité. Nous détruisons un orgueil que nous paroissions flatter, & le remède dépoüillé de son amertume, n'en devient que plus efficace.

Quel est le terme de l'amitié? Il faut servir ses amis jusqu'aux autels. " Il y a bien des choses, dit M. de L\*\* qu'un honneur délicat vous défendrait pour vous-même, qu'il vous seroit permis & honnête de faire pour vos amis.

La supériorité que vous feriez sentir à vos amis, seroit une censure malhonnête de leur médiocrité ou de leur indigence.

La fidélité ne nous permet jamais de disposer du secret d'un ami. C'est un dépôt sacré auquel la probité défend inviolablement de toucher.

Comme ce sont des hommes qui s'unissent, il faut compter sur les défauts de l'humanité. Le plus vertueux pardonne davantage. Dans les différends qui surviennent, on n'emploie qu'avec une précaution extrême les éclaircissemens; l'amour propre presque toujours les tourne à son avantage, & le dépit les rend aussi souvent inutiles. De nouvelles preuves de tendresse, & des empressemens plus vifs, font l'apologie qu'un beau cœur se permet.

On ne reproche point les plaisirs qu'on a pu faire dans le tems de l'amitié. On ne se vange d'un ami capricieux, & infidèle, que par de nouveaux bienfaits;

faits; il ne tient pas à nous qu'il n'apprenne ses torts, autrement qu'en éprouvant notre vertu.

Si la nécessité, si le devoir, comme il peut arriver, me forcent à rompre; si je ne puis rappeler un ami qui me fuit, que la passion ou le dégoût m'enlèvent; fidèle à moi-même, je m'interdis jusqu'aux plaintes, je ne relève point les mystères d'une amitié qui ne subsiste plus, je respecte son ombre, je chéris son souvenir, je me retire, mon innocence me console & me rassure.

Enfin l'amitié s'étend au-delà du tombeau. Qui conque en perdant son ami, a le talent de commander à sa douleur, & d'en fixer promptement le cours, ne sacrifia jamais qu'à l'amour propre. Il s'aimoit lui-même & c'étoit tout. Vaine Philosophie que celle qui surprend, pour ainsi dire, nos regrets dans leur source, & qui les tarit dans l'instant! Elle ne trouve l'esprit si docile, que parce que le cœur est peu sensible. Les amis survivent à eux-mêmes dans nos cœurs: Leur gloire, leur nom, leur famille, tout ce qui les touche, devient l'objet favori de nos soins, & de nos complaisances.

Ajoutons à ceci un morceau d'autant plus précieux qu'il nous peint admirablement le caractère charmant de Madame de L\*\* " Si j'ai donné,  
„ dit-elle, des préceptes pour se conduire quand  
„ les amitiés se rompent ou se dénoient, je suis  
„ pourtant bien éloignée de croire que nous  
„ devons aimer comme devant haïr un jour. Mon  
„ cœur n'a jamais écouté les leçons de Machiavel;  
„ il est bien éloigné de se conduire par ses  
„ maximes. Ceux qui me connoissent, savent que  
„ dans l'amitié je me livre trop. Jamais mes sen-  
„ timens ne m'avertissent de me défier de mes amis.  
„ Ceux qui pensent d'une façon vulgaire, me re-  
„ gardent comme une espèce de dupe. Je ne m'en  
„ salue

„ sauve qu'en voulant bien l'être. Ainsi la prudence dont j'ai ici rassemblé quelques maximes, n'a pas encore passé jusqu'à mon cœur ; mais l'usage, le monde, & ma propre expérience, ne m'ont que trop appris que dans l'amitié la mieux acquise & la plus méritée, il faut faire un fond de constance & de vertu, pour en pouvoit soutenir la perte,

Ce petit traité de l'amitié finit par l'examen de la question qu'on propose assez ordinairement ; si l'amitié peut subsister entre personnes de sexe différent. On la résoudra sans peine, si l'on pense que la beauté chez plusieurs femmes est la moindre de leurs perfections ; qu'il y en a qui aux talens de l'esprit, joignent toutes les qualités du cœur ; solides, judicieuses, égales, généreuses, discrètes, vertueuses, capables de grandes idées, assez courageuses pour les inspirer & souvent pour les exécuter elles-mêmes. D'ailleurs „ il faut convenir „ à la gloire ou à la honte des femmes, ajoute, „ Madame de L\*\* qu'il n'y a qu'elles qui sçavent „ tirer d'un sentiment tout ce qu'elles en tirent. „ Les hommes parlent à l'esprit, les femmes au cœur. . . . Comme la nature a mis des rapports „ & des liens invisibles, entre les personnes de sexe „ différent, on trouve tout préparé à l'amitié. . . „ mais il faut être en garde contre soi-même, de „ peur qu'une vertu ne devienne passion dans la „ suite.

II. Si l'on nous reproche de nous être trop étendus sur cette partie du Recueil, nous dirons que la beauté du sujet nous a séduits, & que son utilité a confirmé la séduction. On sera beaucoup plus succinct sur la question de la *Politesse*, que nous renvoyons au mois prochain, avec celles sur la *volupté*,

volupté, les sentimens agréables, l'esprit & le cœur. Nous les renvoyons afin de ne plus remettre un narré qui est depuis deux mois entre nos mains, & que nous tenons d'un Abbé appelé Mr. Traize, sur la fameuse montagne, ou *Pic de Teneriffe*, dans l'Isle de Teneriffe, la principale entre les sept Canaries. C'est une remarque que cet Abbé a faite en 1735. le 30. Septembre. Voici comme il nous la donne, & ses propres termes.

**I**L est étonnant que parmi tant d'Auteurs graves *Remarques* qui ont écrit sur ce sujet, il ne se trouve que des *sur le Pic de* mensonges & des contes faits à plaisir pour en imposer au public, ou pour mieux faire valoir leurs écrits. *Teneriffe.* Je m'étois contenté de leurs faux rapports jusqu'à ce que ma propre vûë m'eut prouvé évidemment le contraire. Et pour ne pas faire la presente description trop longue, je citerai en peu de mots quelques Auteurs qui ont traité cette matiere.

Je commence par Morari qui dit au mot de *Teneriffe*, tiré du Voyage de l'Inſchor, que cette Isle est la plus grande des Canaries. Outre que ses Côtes sont fort élevées, on y voit une montagne qui est une des plus hautes de l'Univers, nommé le *Pic d'Adam* ou de *Teneriffe*. Sa hauteur est de quinze lieuës, & son sommet finit comme en pointe de diamant. L'on a crû autrefois que ce sommet avoit des bouches qui vomissoient des flammes; aujourd'hui il n'en paroît plus rien, au contraire la pointe est couverte de neige, & l'air y est si froid, qu'on n'y scauroit monter que dans les mois de Juillet & d'Août, &c.

L'Auteur de l'Atlas de la Navigation & du Commerce imprimé à Amsterdam en 1715. dit dans la 5<sup>me</sup> page traitant de la Côte de Barbarie, de Guinée & du Cap Verd " Le Pic de Teneriffe est une  
„ montagne

„ montagne fameuse située vers le milieu de l'Île  
 „ & élevée environ de quinze lieues au-dessus de  
 „ son plan. Elle est faite vers le sommet en pain  
 „ de sucre & elle vomit des flammes qui en cou-  
 „ vrent quelques lieues de cendre, après lesquelles  
 „ on voit une ceinture de neige, après celle-ci  
 „ une d'arbres nommés Vinatico, & après ces ar-  
 „ bres viennent les Lauriers, &c. „

Un autre livre intitulé les Merveilles de la na-  
 ture, imprimé à la Haye, dit à peu près le tout  
 dans le même goût, & y ajoute, “ que le haut  
 „ est couvert d'une herbe qui ressemble au fram-  
 „ boisier, & même que les liqueurs que l'on porte  
 „ avec soi, comme le Vin, se gâte, & que l'eau  
 „ de Vie augmente en esprit & en force, “

Je peux y ajouter le Dictionnaire de Trevoux  
 réimprimé, qui donne au Pic quinze lieues sur son  
 plan, puisqu'il tombe dans la même erreur. Et  
 plusieurs autres Anglois qui sont, à ce que je  
 pense, les premiers qui aient dit des mensonges;  
 & sur lesquels les nôtres ont renchéri. A l'égard  
 du Pere Feuillet Minime, je ne sçai ce qu'il en  
 dit, il a monté à moitié chemin il y a environ  
 10 à 12. ans.

Il est tems d'en dire mon sentiment, & je croi  
 que le public m'en sçaura quelque gré, d'autant  
 que tous ces Auteurs se sont fait payer leurs men-  
 songes, & à moi qu'il m'en a couré mon argent  
 pour me satisfaire & pour en sçavoir la vérité.  
 Je compte de donner dans peu une Carte Geogra-  
 phique des sept Isles, avec son Pic en particulier,  
 exactement dessiné.

J'arrivai l'année dernière à l'Isle de Teneriffe  
 le 20. de Septembre après douze jours de na-  
 vigation, depuis Cadix en Espagne; & après avoir  
 communiqué mon dessein de monter sur cette  
 fameuse



fameuse montagne, au Sr. Porlier, Consul de la Nation Françoisé, je fus fort surpris quand il me dit qu'il étoit impossible d'y monter dans la saison présente, si je n'étois las de vivre, & que je serois le premier qui eut voulu s'y hasarder, vû que les mois de Juillet & d'Août étoient passés: les habitans de l'Isle me tinrent le même langage. Je laisse à penser si j'avois lieu d'être content d'attendre toute une année pour grimper sur un tas de pierres, après être venu de si loin, pour ainsi dire, à cette fin.

Pendant l'intervalle de sept à huit jours j'eus tout le loisir de faire des reflexions serieuses sur mon entreprise, à la fin je conclus de risquer tout pour contenter ma curiosité. Notre Consul me procura un guide, un cheval de monture, & un Docteur de Salamanque, pour ne pas dire un âne, destiné à porter nos provisions.

Ainsi équipés, je partis de la Lagonne, Ville Capitale de l'Isle, avec tout mon Cortège, le jour de la Sr. Michel 1735. Nous allâmes coucher à cinq lieuës à une petite Ville nommée la Ville Oratava située au nord de l'Isle, & appellée ainsi pour la distinguer du Port de la Oratava qui en est distant d'une demi lieuë au bord de la mer. Nous couchâmes chez les PP. Jésuites moyennant recommandation de notre Consul. Il faut remarquer que dans toute l'Isle il n'y a que deux ou trois mechantes auberges, & cela dans les Ports de mer. Le même jour je fis prix avec un homme pratique de ces montagnes pour nous y conduire: & après avoir acheté les provisions de bouche nécessaires, nous marchâmes le lendemain matin vers les montagnes, qui commencent au bout de la Ville, par des chemins très-raboteux; & continuans notre route jusqu'à dix heures, nous trouvâmes pen-

dant une heure de chemin de la fougere haute de 8. à 9. pieds de Roi. Cela passé, il n'y eut plus rencontre d'herbes ni d'arbres, excepté quelque sapins fort épars d'une hauteur & grosseur démesurée. L'après-midi nous poursuivîmes notre marche jusqu'à sept heures du soir, toujours par des chemins très-difficiles, n'étans composés que de pierres à moitié brûlées; de rochers renversés, & quelques petites pierres poncees. Par-là je vis clairement que presque toute l'Isle n'étoit qu'un amas de montagnes très-hautes sur lesquelles il y a une espee de plaine quoiqu'assez inégale; & c'est là-dessus où l'Auteur de la nature a planté ce Pic si renommé que l'on découvre à cinquante lieux en mer, à ce que l'on m'a assuré. La chose est très-croyable, puisque l'on voit le reste de l'Isle & les Isles adjacentes très-distinctement, quoiqu'éloignées de plus de 30. à 40. lieux.

Ce Pic est une montagne fort remarquable en ce qu'il est sur la cîme des autres tout seul. Il y a au haut, dans son milieu, une montagne qui a la figure d'un pain de sucre paroissant très-petit en mer, & qui néanmoins est encore à peu près de la hauteur du Mont-Martin de Paris.

Erant arrivez au pied du Pic, nous fîmes du bon feu près d'un rocher avec des buissons morts de vicillesse, & parmi le grand nombre il y en avoit encore quelques-uns de verd. Les naturels de l'Isle les appellent *Retamas*. Je m'avisai de nommer cette belle auberge Station de misere, pour la différencier d'une qui est plus haut, & que les Anglois batiferent Station des Anglois. Elle étoit sans contredit de misere, puisque nous n'avions ni abri pour coucher, ni eau pour nos animaux: Le vent de Nord n'étoit point d'ailleurs des plus chauds. Le lendemain matin nous continuâmes à cheval de-

*des Princes &c.* Janvier 1737. 19

puis les trois heures jusqu'à cinq à travers des pierres ponces rouges, jaunes & noires qui y sont en si grande quantité, qu'elles suffiroient pour tous les Orfevres & Chapeliers de l'univers. Après quoi nous attachâmes nos montures à un buisson sans craindre que l'on vienne les enlever, cependant je fis cacher par précaution un baril de vin & nos hardes superflues derrière des pierres. Alors nous montâmes à pied, mes deux guides & moi, n'étant plus possible d'aller à cheval par un chemin de pierres ponces ayant à droite & à gauche une chaîne de rochers renversez & noir comme du charbon. Vers les huit heures & demi le chemin nous manqua, & il falut se résoudre à grimper comme des chats d'une pierre sur l'autre, à travers de ces pierres noires détachées qui se réunissent là pour former la cime du grand Pic. Je m'étois attendu de trouver au haut de cette masse bouleversée une plaine ou du moins un peu d'égalité; mais rien moins. Les pierres les unes sur les autres nous bornoient la vue, & nous ne pûmes voir le petit Pic. J'eus recours à ma boussole, & par ce moyen nous fîmes route, & après une heure de marche, sans cependant faire beaucoup de besogne, j'aperçus une élévation plus grande dans un tas de ces pierres. Nous y allâmes, & je vis avec étonnement une caverne que la violence du feu avoit voutée comme si c'eût été le meilleur Architecte, à la réserve que par-dessus il étoit resté des crevasses par où la neige y tombe en hyver, & qui s'y conserve toute l'année en partie fondue. Cette caverne a environ dix toises de long, quatre de large, & cinq à six de haut; les quatre côtés sont fort unis, & je n'y ai observé qu'un peu de salpêtre en quelques endroits. Plusieurs Auteurs se sont imaginé que c'étoit une source d'eau sortant du centre de la montagne,

ont même allegué que l'on n'y ſçauroit trouver de fond. J'ai remarqué le contraire. J'en ai vû le fond très-diftinctement, n'y ayant au plus que trois à quatre pieds d'eau fort claire & de la neige aux environs. Pour m'en convaincre, j'en tirai une bouteille pleine par le moyen d'un bâton, & mes jarretieres attachées bout-à-bout; elle n'a que le gour de neige fonduë & eſt très-froide. Le bon ſens montre d'ailleurs évidemment que ce ne ſauroit être une fontaine, puis-que ſur cette montagne, & preſque dans toute l'iſle, il s'eſt fait un renverſement univerſel par les feux ſouterains, & pour preuve les ſources manquent dans toute l'iſle à quelques-unes près.

Trois autres petites voutes ſont au bout de la grande, mais de peu de conſequence, peu profondes, & comme des petits cabinets. Ayant grim-pé ſur la grande, je commençai à voir ce pain de ſucré que toutes ces pierres m'avoient derobé de vûë juſqu'alors. Il m'ennuyoit très-fort d'y arriver, mais la diſtance étoit encore bien grande. Pour ne point faire ce voyage à demi, nous reſolûmes de l'achever à quel prix que ce fût. Nous commençâmes de nouveau à grimper à deux, mon autre guide ſe trouvant incommodé à ce qu'il me diſoit, obſervant de mettre de diſtance en diſtance des morceaux de papier entre les pierres dès l'endroit où le chemin avoit fini juſqu'au petit Pic, afin de trouver le chemin à notre retour, ſans quoi on courroit riſque de marcher des journées entieres ſans pouvoir deſcendre.

Enfin, arrivés au pied de la dernière montagne bien fatigués, & ayant bû & repoſé plus de vingt fois en chemin, je reconnus alors l'illuſion de ceux qui diſent que le vin ſe gâte & que l'eau de vie augmente en eſprit & en force; il ne s'y fait au-

cua

cun changement, si ce n'est que la boisson se trouve fort fraîche. Voici présentement un changement de chemin. Ce petit Pic est un cône fort uni, il n'y a plus au tour que de petites pierres poncees à travers desquelles on ne sauroit monter, écroulans toutes sous les pieds. Notre Consul m'avoit dit que l'endroit le plus facile étoit vers le midi. En effet, nous marchâmes vers ce côté-là, & nous vîmes du rocher vif qui descendoit à moitié chemin, & un peu plus loin un autre rocher qui aboutissoit jusqu'au pied du petit Pic. Ce fut là notre chemin qui étoit encore plus difficile que tout le précédent, n'y ayant que très-peu de pente, & de tems en tems des petits trous de deux à trois pouces de diamètre, par où de moment à autre il sort une fumée de soufre qui infecte.

A la fin nous arrivâmes à onze heures, selon ma montre, au sommet. Cette montagne qui paroît si pointée sur mer, a sur sa cîme un entonnoir de vingt-trois toises de long de l'Est à l'Ouest, & presque 18. toises du nord au Sud, la partie de l'Est est la plus haute: elle a environ quinze toises de rampe, & se termine par 4. toises de profondeur au Sud-Ouest: les habitans appellent ce trou la *Caldera*, c'est-à-dire, la chaudiere. Il y fait à la vérité très-chaud. J'ai été obligé de me placer sur des pierres pendant que je desinois, la terre par tout me brulant les souliers. Tout ce trou est couvert de soufre, la chaleur ayant attaché la fleur de soufre la plus belle autour de quelques pierres, d'autres étant revêtues de salpêtres très-purs. Au Nord-Est il y a une ouverture sous une grosse pierre presque au haut du trou qui rend continuellement beaucoup de fumée; dans toute cette chaudiere il y a plus de vingt trous de quelques pouces de diamètre, épars çà & là, garnis de souf-

fré autour , où il sort par intervalle de la fumée qui nous ôtoit presque la respiration par la puanteur.

J'ai traversé deux fois ce trou. Mon guide mit par hazard son bâton dans une souffriere , faisant un grand cri qui me fit sçavoir que j'étois hors de peril , puis en le retirant tout fumant il étoit tout jaune de souffre de la hauteur de plus de deux pieds. Je pris plaisir à remuer la terre pour voir ce qu'elle contenoit , étant très-facile à se lever. Je vis à un travers de doigt de profondeur des morceaux de souffre aussi parfait que s'il avoit été raffiné , & épais d'un pouce & plus : Après quoi il y a environ deux pouces de terre rouge & grasse qui brûle au feu comme le souffre ; ensuite on y voit des pierres blanches comme de la craye de toute grosseur , en les cassant je m'aperçus qu'elles étoient toutes poreuses , & tous les pores remplis de souffre. Par-là je connus que c'étoit cette même pierre qui ayant passé par le feu devient si legere , c'est celle que nous connoissons sous le nom de pierre ponce. Je suis d'opinion qu'elle ne se trouve que dans les souffrieres & les volcans , étant une nature de pierre toute differente des autres , car toute la montagne est parsemée d'autres pierres pareillement brûlées & qui néanmoins sont pesantes comme du fer.

J'ai remarqué en plusieurs endroits de l'Isle des montagnes très-hautes , dont les sommets sont creux & qui ont eu des volcans. Ils ne paroissent que des monticules d'en haut. Il y a aussi une souffriere du côté du Sud-Est , un quart de lieuë plus bas que la cîme du grand Pic , dont la superficie est toute jaune ; mais du côté du Nord-Ouest sur le même Plan du gros Pic , environ distant d'une demi-lieuë , il y a une autre chaudiere beaucoup plus spacieuse que celle d'en haut qui a fait

un desordre infini en mille sept cens cinq , vomissant son feu & ses pierres jusqu'en bas sur la petite Ville de Garrachico , en brulant une partie de la Ville , & comblant entierement son Port qui étoit ei-devant le plus commode & le plus beau des sept Isles. L'effort a été si grand , selon le raport des gens les plus dignes de foi , qu'il causa un tremblement de terre effroyable à l'Isle de la Palme distante de celle-ci de 17. à 18. lieues. Mon intention étoit de voir cette seconde chaudiere , puisque personne ne s'étoit avisé d'y aller , mais me trouvant dans l'Isle de la Palme jusqu'au 20. de Decembre , la neige qui commença à tomber le 4. du même mois , couvrant le petit Pic & la crête du grand , fit avorter mon dessein.

Après avoir examiné toute l'Isle & une partie des autres les plus voisines , ne pouvant les voir toutes parce qu'elles étoient embrunies de nuages , nous reprîmes le chemin que nous avons marqué , & en deux heures , ma montre en main , nous descendîmes jusqu'à l'endroit où nous avons laissé nos montures. Nous commençâmes par descendre le pain de sucre à travers les pierres poncees qui nous manquoient sous les pieds , & nous faisoient descendre plus vite que nous ne voulions en tombant de tems en tems , malgré nos bâtons qui nous servoient d'apui.

Depuis le grand Pic , c'est-à-dire , de son pied jusqu'à la Ville *Oratava* un homme de pied y va à l'aïse en trois heures & demi , ainsi deux depuis le sommet , & trois ou trois & demi ne font que cinq & demi pour la descente totale , qui est le même chemin que nous montâmes en vingt heures environ ; le tout par raport au mauvais chemin. A present que Messieurs les Auteurs que j'ai cités , & tous les autres accordent leurs flûtes , s'ils veulent ,

veulent, pour trouver leurs quinze lieues sur son plan; pour moi, selon mon compte, je n'y trouve qu'environ quatre mille pas géométriques perpendiculairement.

J'ose me flater d'avoir été le premier depuis plus de deux cens ans qui ait osé y monter si tard, & je soutiens que l'on y peut monter tous les mois de l'année quand il n'y a pas de neige: Lorsqu'il y en a, la chose est vraiment impossible faire de chemin. Elle n'y séjourne ordinairement que deux ou trois mois, qui sont Decembre, Janvier & Fevrier, & rarement plus long-tems, à cause de la proximité du Tropique du Cancer. Je conseillerois fort aux curieux de choisir l'Automne pour y monter, la chaleur est moindre dans les fonds, & la fraîcheur plus supportable en haut. Nous voyons toujours passer les Alpes, les Pyrennées & les Montagnes de Grenade en hyver sans risque, parmi lesquelles il y en a sûrement de plus hautes, autant que j'ai pu voir, que le Pic de Teneriffe. Je conviens que les naturels du Pays étant fort faineans, sont peu propres à de telles fatigues, & il n'est pas surprenant que nos Prédecesseurs ayent tant dit de contes, puis que les sept Isles sont d'une hauteur surprenante, & des plus apparentes sur un plan aussi uni qu'est la mer.

Parmi les sept Isles, *Teneriffe* a eu plusieurs fois des volcans. L'Isle de la *Palme* en est toute bouleversée; l'Isle de *Fer* & celle de la *Gomére* ne sont qu'un amas de pierres brûlées; & l'Isle de l'*Ancerote* est encore fumante, pour ainsi dire, n'ayant cessé de vomir des flammes que l'année 1731., ce qui a causé beaucoup de dommage dans les Villages voisins. Il n'y a donc que la *Grande-Canarie*, & *Fortaventura*, qui en ont été exemptes jusqu'à ce jour. Je croi même qu'anciennement elles ont été toutes sept réunies; ce qui me le justifie, c'est qu'elles sont



sont toutes à peu près d'une même nature de terres & de rochers, au lieu qu'en toute la côte de Barbarie depuis Salé jusques vers le Senegal, ce ne sont que des dunes de sable jaune & blanc.

Je ne prétends pas amuser le Lecteur par des contes inutiles, sans quoi je parlerois de cet arbre merveilleux de l'Isle de *Fer*, distillant de l'eau, qui n'est qu'une pure fable; & de cette Isle enchantée, nommé *San Blandon*, qui n'a jamais été, quoique la plupart des Insulaires soutiennent mordiquement l'un & l'autre. Messieurs les Irlandois peuvent aussi parcourir leur Cronique d'Evêques, & voir s'ils y trouveront ce *St. Blandon* envoyé de chez eux en qualité de premier Evêque en cette Isle imaginaire; & encore qu'il s'y trouve un pareil nom, on aura de la peine à me persuader pour l'affirmative. La chose peut passer pour des Espagnols qui se repaissent facilement d'imaginations frivoles, & qui donnent aisément dans le merveilleux. Je ne sçai ce qui a donné lieu à cette fable.

Les Espagnols ont été assez simples d'y envoyer des Navires à plusieurs reprises pour en faire la recherche, je ne vois aucun fondement à leur démarche. De deux raisons l'une; ou elle est enchantée, ou elle ne l'est pas: Si elle l'est, la recherche est vaine & inutile: Et si elle ne l'est pas, on l'a verroit comme on voit les autres Isles, qui sont même plus éloignées que celle-ci que l'on place communément à l'Ouest-Sud. Ouest de la *Palme* assez près de l'Isle de *Fer*. J'ai eu la foiblesse de me transporter au lieu le plus voisin de cette Isle chimérique pour voir si on ne decouvroit rien, & après bien des recherches, j'ai connu qu'elle n'avoit jamais été visible qu'en tems d'Autôme, où le jus de la treille fournit de belles pensées, sur-tout à des gens aussi sobres & aussi peu accoutumés au vin que les Espagnols.

A l'égard de l'Isle de *Fer*, il n'y a pas d'eau, si l'on excepte une méchante petite source qui tombe, pour ainsi dire, dans la mer à quatre pas de la source, de manière que ses Habitans aussi-bien que ceux de la *Palme*, ont leur recours à des Citermes de bois, posées en quarré parfait sur la terre au pied des ravines des montagnes, pour recevoir le peu d'eau, qui ne tombe que trop rarement pendant le cours de l'année. A peine y a-t-il à la *Palme* assez d'eau dans un petit ruisseau pour arroser les cannes de Sucre. La raison de tout ceci est palpable. Les feux souterrains ayant par leurs efforts précipité toutes les sources vers leur centre en détachent les rochers & séparant les terres.

Le climat de ces Isles est fort sain. Le peu de terre qu'il y a est très-bonne, sur-tout à *Teneriffe*, qui produit le bon vin de Canarie, que l'on nomme Malvoisie. Il n'y a rien de particulier à son raisin, si ce n'est qu'il est mûr en Juillet, & qu'on ne le vendange qu'en Novembre; de sorte qu'il est à moitié sec & tout sucré. On en boit dans nos Ports de mer, mais très-souvent mêlé. On peut s'en apercevoir à coup sûr quand il est blanc, & qu'il a peu de liqueur: C'est cependant ce que l'on estime en France; au lieu que la véritable qualité de ce vin est d'avoir une grande liqueur fort agréable, & d'être de couleur ambrée. Les Anglois sont les maîtres pour le multiplier. On n'en recueille que très-peu dans l'Isle de *Palme*, il y est plus doux & a moins de corps. Les autres Isles n'en produisent point.

L'hiver est dans ces Isles un agréable Printems, & l'Été y est d'une chaleur insupportable. Voilà, en peu de mots, dit l'Abbé Traize, ce que j'ai remarqué en ces Isles qu'on appelloit autrefois les Isles fortunées.

III. Les *Burattes* dont on se sert à la Messe, sont le

*des Princes &c. Janvier 1737. 27*  
le sujet de la dernière Enigme. En voici une autre.

E N I G M E.

**I**L n'est rien de si grand dans l'Etat, dans la Loi,  
Qui ne soit renversé par moi.  
Mais aussi quand je suis heureuse  
Mon pere en est comblé de plaisir & d'honneur.  
Je fournis plusieurs traits au satirique auteur,  
Qui peuvent soulager son humeur bilieuse.

Me veux tu deviner? écoute bien, Damon:  
C'est par mon artifice  
Que la vie est un jeu, que le ciel devient lice,  
Et le monde Demon.

IV. L'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres désirant que les Auteurs qui composent pour le prix, ayent tout le tems d'approfondir les matières, & de travailler les sujets qu'elle leur donne à traiter, a résolu de les publier beaucoup plutôt, & elle annonce dès - à - present que le sujet qu'elle a arrêté pour le concours au prix qu'elle distribuera à Pâques 1738., consiste à marquer *quelles étoient les loix de l'Isle de Cete, si Licurgue en fit usage dans celles qu'il donna à Lacedemone, & quel rapart il y a entre ces Loix.*

Le prix sera toujours une Médaille d'or, de la valeur de quatre cens livres.

Toutes personnes de quelque Pays & condition qu'elles soient, excepté celles qui composent ladite Académie, seront admises à concourir pour ce prix, & leurs ouvrages pourront être écrits en François ou en Latin, à leur choix. Il faudra seulement les borner à une heure de lecture au plus.

Les Auteurs mettront simplement une devise à leurs

leurs ouvrages; mais pour se faire connoître, ils y joindront dans un Papier cacheté & écrit de leur propre main, leur nom, demeure & qualité, & ce papier ne sera ouvert qu'après l'adjudication du prix.

Les pieces affranchies de tous ports seront remises entre les mains du Secretaire de l'Académie, avant le premier de Decembre de la presente année 1737.

## A R T I C L E II.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en ESPAGNE, depuis le mois dernier.*

I. **L**A Cour n'eut pas si-tôt approuvé & signé la Convention pour les *Cessions réciproques*, sur le pied qu'elle avoit été dressée par l'Empereur, comme nous l'avons dit par Addition à la fin de notre dernier Journal, qu'elle envoya des ordres à Barcelonne de cesser les préparatifs pour un embarquement, en congédiant sur-tout les Bâtimens étrangers qu'on avoit fretés; d'autres au Duc de Montemar de se mettre en posture d'évacuer le grand Duché de Toscane, pour le remettre aux Impériaux; & enfin au Comte de Fuenclara qui est à Venise, de partir incessamment pour Vienne en qualité d'Ambassadeur du Roi.

Il ne restera plus ainsi, après que le tout sera effectué, que la publication de la Paix générale, les difficultés qui la retardoient paroissant actuellement levées. C'est le bonheur annoncé par la réunion des Puissances, & qui est présenté pour étreintes à l'Europe dans le commencement de cette nouvelle année.

Don

Don Joseph Patinho, a la tête des affaires dans les tems de ces négociations délicates qui ont terminé toutes choses, y a fait voir une prudence consommée, aussi le Roi a-t-il voulu lui donner la consolation, avant sa mort, d'y mettre la dernière main. Il a signé avec S. M. l'Acte des Cessions. Ce Seigneur en qui le Roi perd un grand Ministre, étoit Grand d'Espagne de la première Classe, Chevalier de la Toison d'or, Commandeur d'Alcuesca de l'Ordre de St. Jacques, Conseiller d'Etat du Roi, Président du Conseil des Finances & des Tribunaux qui en dépendent, Surintendant Général des revenus de la Couronne, Secrétaire d'Etat aux Départemens des affaires étrangères, de la Guerre, de la Marine, des Indes, des Finances &c. En un mot, il remplissoit seul les diverses branches du Ministère, & l'on peut avancer à sa louange, qu'il les remplissoit avec un zèle, une capacité & un succès dont on connoit peu d'exemples. Le bel ordre qu'il avoit établi dans l'administration des Finances, s'est fait sur-tout remarquer dans les conjonctures critiques des Guerres d'*Afrique* & d'*Italie*, où il a sçu fournir aux énormes dépenses des armemens, des convois, & du payement des Armées, sans engager le Roi à mettre le moindre impôt extraordinaire sur ses sujets. Chargé tout-à-la-fois de cinq Départemens, il a montré un dévouement parfait, en appliquant au soulagement des peuples, & à l'avantage de l'Etat, les revenus attachés à ses Dignités. Tant de qualités réunies dans la personne de Mr. Patinho, lui avoient mérité la confiance la plus intime du Roi, qui lui a témoigné, durant sa maladie, combien S. M. étoit satisfaite de ses services, en lui conférant la Grandesse, avec pouvoir de la laisser à son neveu, & après sa mort S. M. a ordonné qu'on lui fît à ses dépens une pompe funèbre

Qualités de  
feu Don Jo-  
seph de Pa-  
tinho.

*Son enter-  
rement.*

bre, dont la magnificence soit un témoignage public du cas qu'elle faisoit de son mérite & de ses vertus. Il n'y a eu rien moins dans cette pompe, que ce qui se pratique à l'égard d'un Infant de *Castille*. Tous les Grands d'Espagne qui étoient à Madrid & aux environs, y assisterent par ordre du Roi, de même que les Hauts Tribunaux en corps. Le défunt Ministre qui étoit âgé d'environ 77. ans, étoit l'aîné de sa Maison, & a vécu dans le célibat. Ayant toujours conservé une affection particulière pour la Compagnie de Jesus après en être sorti, il a voulu que son Corps fût inhumé dans l'Eglise du Noviciat de cet Ordre. Le Roi a fait dire dix mille Messes pour le repos de son ame.

*Ses Charges  
conferées.*

Le lendemain de son décès on a dépêché des Express pour en porter la nouvelle en diverses Cours, & quelques jours après le Roi commença à disposer des Emplois dont il étoit revêtu, & qui ont été partagés. Aucun des Sujets sur lesquels on croyoit que S. M. avoit jetté les yeux, n'en a été pourvu. Don Sebastien de la Quadra a obtenu celui de Secrétaire d'Etat au Département des affaires étrangères, & en même-tems il a été nommé Secrétaire du Cabinet, Charge dont le Marquis de la Paz avoit été ci-devant revêtu, & ses appointemens ont été augmentés de 3000. pistoles. La Charge de Secrétaire & Surintendant d'Etat, des Finances est donnée à Mr. de la Torre-Buona, ci-devant Trésorier-Général, qui est aussi chargé de la direction des affaires de la Marine & de celles des Indes par *interim*, & jusqu'à ce que le Roi en ait disposé autrement : Don Francisco de Labato le remplace dans l'Emploi de Trésorier-Général. Quant à la principale direction du militaire de la Monarchie, on se persuade qu'elle sera conférée au Duc de Montemar, à son retour d'Italie. La Comanderie  
d'Alcuesca

*des Princes Ec.* Janvier 1737. 31

d'*Alcuesca* a été donnée à Don Jean Pacheco, Colonel du Régiment de la Reine, Infanterie, & Don Joseph-Ignace de Goyneche, Officier de la Secrétaire des Guerres, a obtenu celle de *Villa-Franca* du même Ordre.

II. Le Marquis de Vaugténan, Ambassadeur de France, fut le 6. Novembre pour la première fois, en conférence avec le nouveau Secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, & dépêcha ensuite un Exprés à la Cour, d'où au contraire il en arriva un le 12. avec des dépêches qui ont paru fort agréables au Roi. Le Marquis de Las Minas reçut alors ses derniers ordres pour se rendre à son Ambassade en France & partit le 14. Mais le départ du Comte de Montijo, Ambassadeur du Roi à la Cour de Londres, a été de nouveau différé, ou peut-être tout-à-fait rompu; car on publie que ce Seigneur restera à la Cour où sa présence est jugée nécessaire. Rien n'est plus certain d'ailleurs depuis la nouvelle face qu'ont prise les affaires, depuis la signature des Cessions réciproques, & l'acceptation qu'en a faite S. M. Imp., que le départ du Comte de Fuenclara de Venise pour se rendre à la Cour de ce Monarque, les derniers ordres, ainsi que nous l'avons déjà dit, lui sont expédiés à cet effet, & les Passeports de l'Empereur. Le Roi a reçu le 8. un Exprés de ce Seigneur, lequel a apporté en même-tems des Lettres de l'Infant Don Carlos Roi des deux Siciles, & du Duc de Montemar.

III. Il y a présentement un ordre envoyé à *Cadix* pour distribuer aux Propriétaires l'argent arrivé par les derniers Vaisseaux de la *Vera-Cruz*, & l'on est occupé dans le Port de cette Ville à charger les Bâtimens destinés pour *Cartagena*, afin d'être

d'être en état de mettre à la voile dans le cours du présent mois de Janvier.

IV. On n'a toujours rien d'intéressant à rapporter du *Portugal*. Les Troupes Espagnoles & Portugaises qui sont sur les frontieres de ce Royaume, continuent à demeurer tranquilles dans leurs quartiers d'hiver, & la Flotte Angloise sur le *Tage*, qu'on sçait à present ne devoir quitter cette Riviere qu'au Printemps prochain & peut-être encore plus tard, diverses provisions lui arrivans encore d'Angleterre. Les démêlés des deux Cours d'Espagne & de Portugal qui sont le prétexte du séjour de cette Escadre près de Lisbonne, ne font cependant plus le moindre bruit. Ils sont de nature à ne pouvoir subsister après la publication prochaine de la paix, & par conséquent un accessoir qui suivra necessairement son principal.

Mais cette Flotte Angloise, à ce qu'on apprend, va être renforcée de huit Vaisseaux de guerre. De pareilles circonstances dans une conjoncture où tout tend à une pacification générale, porteroient à bien des reflexions si l'on n'en sçavoit au juste le sujet; ce sont non-seulement les hostilités vraies ou supposées que les Espagnols font en Amerique contre les Anglois; mais encore un dessein qu'on dit formé pour surprendre la Colonie Angloise de la *Georgie*. Des Lettres interceptées par des Anglois dans la *nouvelle York* en Amerique, ont découvert, à ce qu'on prétend, cette résolution de l'Espagne à la Cour de Londres. Quoi qu'il en soit, il est vrai que Mr. Keene, Envoyé d'Angleterre, ensuite d'un ordre qu'il avoit reçu, a donné part au Roi du contenu des Lettres interceptées à la *Nouvelle York*, & qu'en même-tems il a déclaré,

„ que quoique S. M. Britannique n'ait aucun sur-  
 „ jet de douter de la verité de ce que ces Let-



tres contiennent , cependant Elle vouloit bien par  
amour pour la paix , & par un effet de son équité  
naturelle , suspendre son jugement & son ressentiment à cette occasion ; mais qu'Elle ne pouvoit  
s'empêcher de déclarer que depuis un tems Elle  
appercevoit dans la conduite de la Cour de Madrid un refroidissement envers celle de Londres  
qui sembloit augmenter d'un jour à l'autre , &  
dont il seroit aisé à S. M. Britannique d'apporter  
des preuves , si Elle ne trouvoit pas à propos de  
les remettre à un tems plus convenable. ,, Il est  
donc visible que le séjour de l'Escadre Angloise  
dans la Riviere de Lisbonne a une autre cause que  
les démêlés du Roi avec S. M. Portugaise , mais la  
Cour paroît aigrie de ce long séjour , jusqu'au  
point qu'elle a fait déclarer à son tour à l'Envoyé  
de la Grande-Bretagne " qu'Elle trouvera le tems  
, & l'occasion de s'en vanger. ,, On ne peut douter,  
par conséquent , que ce n'est que pour être en état  
de parer le coup , que l'Angleterre veut renforcer  
sa Flotte dans le Tage , & qu'elle a pris aussi la  
résolution , comme on l'apprend , de remplir de munitions  
& provisions tous les Arsenaux & Magazins.

Les déclarations , dont on vient de faire mention ,  
avoient été précédées d'autres sur un cas moins  
important , qui est celui d'un ordre donné au Consul  
que la Nation Angloise avoit établi à *St. Sébastien* , de se retirer ailleurs. Mr. Keene en ayant  
donné avis à la Cour , reçut ordre quelque tems  
après de faire toutes les instances & les remontrances  
possibles , pour qu'il fût permis au Consul  
qui s'étoit retiré à *Salamanque* , de retourner à *St. Sébastien*.  
Mais on a répondu à ce Ministre , après  
les démarches qu'il a faites " Qu'il ne devoit pas  
ignorer qu'aucun Consul , de quelle Nation qu'il  
soit , n'est admis , sans le consentement du Roi ;

„ dans les Ports de ses Etats, où il y a des Consuls  
 „ établis, moins encore dans celui de *St. Sebastien*,  
 „ parce que ni la Nation Angloise, ni aucune autre  
 „ n'ont jamais joiïi du droit, ni obtenu l'usage,  
 „ d'avoir un Consul dans la Province de *Guipuscoa*;  
 „ de maniere que l'Angleterre ne doit pas être sur-  
 „ prise qu'on ait ordonné à son Consul de se retirer. „  
 Tout cela porte en effet un air de rétroidissement  
 envers la Cour de Londres, dont il pourra peut-  
 être résulter quelques suites.

V. Par des Avis réitérés de *Malaga*, on apprend  
 que le 9. deux Vaisseaux de guerre Maltois entre-  
 rent dans ce Port avec deux Vaisseaux d'Alger, dont  
 ils s'étoient rendus maîtres à la hauteur d'*Alicante*,  
 après un combat très-opioiâtre. L'Equipage des  
 deux Corsaires consistoit en 750. hommes, dont  
 350. ont été conduits à *Malaga* avec 56. Esclaves  
 Chrétiens, le reste ayant été tué dans le combat, ou  
 jeté dans la Mer. Il y avoit encore un troisième Vais-  
 seau d'*Alger*, qui a eu le bonheur de se sauver, & de  
 se retirer à *Gibraltar*. D'autres avis de *Ceuta* du 31.  
 Octobre portent, que la Pinque le *St. Antoine* de  
 Padouie, une de celles qui sont destinées à trans-  
 porter des vivres pour les Garnisons Espagnoles en  
*Afrique*, s'étoit emparé à la hauteur de *Tarifa*  
 d'une Galionne de *Salé*, & l'avoit conduite à *Ceuta*.  
 On a aussi des nouvelles du *Paraguay* aux Indes  
 Occidentales, que le 16. Mai de l'année dernière  
 les Indiens d'*Ingre* étant entrés dans l'Eglise des Je-  
 suites dans le tems qu'un Pere de la Compagnie  
 nommé Julien Lisardi, celebroit la Messe, l'avoient  
 arraché de l'Autel & tué à coups de flèches; qu'ils  
 y avoient coupé la tête à l'image miraculeuse de  
 Notre Dame de *Tariquea*, & qu'en suite ils avoient  
 mis le feu à l'Eglise qui fut entièrement réduite en  
 cendres.

ARTICLE III.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE depuis le mois dernier.*

I. **O**N a été jusqu'au 15. Novembre à Florence, à Pise, à Livorne & dans le reste du Grand Duché de Toscane, sans rien sçavoir de ce qui a été accordé & agréé le mois précédent à Madrid, par rapport à l'entière exécution des Préliminaires, le Duc de Montemar ayant gardé un grand secret sur toutes les nouvelles qu'il avoit reçues de la Cour depuis quelque-tems. Mais le 16. on en fut informé par divers avis, & par l'arrivée à Pise du Général Breidwitz que le Comte de Kevenhuller envoyoit au Duc de Montemar. Le 17. dans une conférence de ces deux Généraux, copie de l'Acte de Cession de l'Empereur fut remise au dernier. Mr. de Breidwitz lui donna part que le Comte de Kevenhuller en avoit l'original, & étoit chargé de l'échanger contre les Actes de Cession du Roi d'Espagne & de l'Infant Don Carlos. Le Duc de Montemar dissimulant, & sans donner aucune résolution, dit, qu'il conférerait là-dessus avec les Officiers Généraux, & le fit. Le 18. il déclara qu'il y avoit un grand article à réformer dans l'Acte de Cession de l'Empereur. Ce qu'on en pense, c'est qu'il n'est pas signé par S. M. Imp. & seulement par trois de ses Ministres. Mais il y a apparence d'ailleurs que ce n'est là qu'un trait de la politique du Général Espagnol, & que sa critique roule sur un tout autre sujet. Le Baron de Breidwitz voulut partir sur le champ; mais il se rendit à l'invitation du Duc de

*Conférence  
du Duc de  
Montemar  
avec le Gé-  
néral Breid-  
witz sur les  
Actes de  
Cession.*

Montemar, qui le pria d'assister à une grande fête qu'il avoit résolu de donner le lendemain, à l'occasion de la fête de Ste. Elizabeth, dont la Reine d'Espagne porte le nom, & ne partit que le 20. peu content du succès de sa commission.

II. Ce qui regarde l'évacuation de la Toscane, étoit encore dans cette situation sur la fin de Novembre, & quoique tous les obstacles qui l'arrêtoient soient entièrement levés, & que les Espagnols fassent de nouveau toutes les dispositions qui peuvent servir à leur transport, cependant le Duc de Montemar n'avoit donné alors aucun ordre public à cet égard. Ses Equipages étoient néanmoins tous embarqués à *Livorne*, où il étoit attendu lui-même au commencement de Decembre, & l'on y cuisoit à force du biscuit pour les Vaisseaux de guerre qui sont dans le Port de la *Specie*, de même que pour les Bâtimens destinés au transport des Troupes Espagnoles; ce qui ne peut que persuader, après les nouvelles qu'on a, que l'évacuation est non seulement résoluë, mais qu'elle s'effectuera enfin sans plus de délai. D'un autre côté les Impériaux qui retournoient de l'État de *Lucques* dans le *Parmesan*, ont eu ordre de faire halte par-tout où elles se trouvoient, afin d'être prêtes & à portée de retourner sur leurs pas pour aller prendre possession du Grand Duché. Le Comte de Kevenhuller se dispose à partir de Milan, où le Comte de Traun qui le remplace dans le commandement des Troupes Impériales en Lombardie, doit être actuellement arrivé. Les Comtes de Stampa & de Pertusati y sont déjà venus, le premier avec caractère de Plénipotentiaire de l'Empereur en Italie, & le second avec celui de Chancelier, & ont tenu des conférences pour achever de régler le Gouvernement du *Milanez*. & pour réunir à ce Duché ceux de *Parme*, de *Plaisance* &

de Mantoue. Mais on n'a pris aucune résolution à ce sujet, à cause des obstacles qui se rencontrent.

III. Le mal contagieux parmi les Bestiaux fait de grands ravages dans ce Duché & dans toute la Lombardie; ce qui a porté le Cardinal Archevêque de Milan à instituer des prières publiques pour implorer la miséricorde divine, afin qu'il lui plaise de faire cesser ce fléau.

IV. Un grand nombre de Bâtimens sont entrés au mois de Novembre dans le Port de Livorne, & entr'autres une Barque Françoisé venant d'Aleria dans l'Isle de Corse, ayant sur son bord le fameux *Theodore Baron de Neuhoff*, qui depuis le commencement du Printems s'y est revêtu du caractère de la Royauté, & y a joué un rôle convenable. Il étoit habillé en Abbé, & accompagné de l'Avocat Costa, son Chancelier, d'un Chambellan travesti en moine, de son Secrétaire, Florentin de naissance, de deux jeunes hommes Livornois qui lui servoient de Pages, du Fils de Giaccaldi, l'un des Chefs des Mécontents, & de plusieurs autres personnes qui formoient sa Cour. Outre cela il y avoit dans la même Barque trente hommes du nombre de ceux que le *Seigneur Theodore* avoit pris à l'affaire de l'Isle rouge, & dont il a fait présent à un Officier Napolitain qui faisoit des recrues en Corse pour le Régiment Royal Etranger qu'on forme à Naples. Le Chancelier & son fils, le fils de Giaccaldi, les deux Pages, & quelques autres de la Cour du *Baron*, sont restés à Livorne. Mais lui après avoir débarqué, il partit en poste avec toutes les précautions nécessaires pour cacher la route qu'il a prise. On croit cependant que c'est celle de Bologne. Ceux de la suite qui sont à Livorne, disent qu'il a quitté l'Isle de bonne grace, ayant laissé le Commandement par *interim* à trois Chefs qui l'ont accompagné jusqu'à son Bâ-

*Le Seigneur  
Theodore Ba-  
ron de Neu-  
hoff arrivé à  
Livorne.*

timent, où, après les avoir embrassés, il les assura que son absence ne seroit pas longue, & qu'il reviendroit avec les secours qu'il leur avoit promis. D'autres, & sur-tout les Genoïs, publient au contraire, que la découverte d'une trahison, a donné lieu à la retraite du *Seigneur Theodore*, qui a manqué d'être enlevé par un parti Genoïs dans un Poste dont le Commandant avoit été gagné, & qu'il n'avoit eu que le tems de se sauver. Mais on n'est pas si bien accompagné quand on part précipitamment. A ceci l'on ajoute que ce Chef des mécontents est arrivé à *Livorne* dans un pitoyable état; c'est-à-dire, que tout lui manquoit jusqu'à l'argent pour continuer son voyage, ayant été obligé d'y vendre le peu de vaisselle d'argent qui lui restoit & que ses adhérens n'étoient pas dans un meilleur état.

Cette fuite inespérée de *Sire Theodore*, cause une joye inexprimable au Senat de *Genes*, ainsi que l'accusent toutes les Lettres qu'on a de cette Ville. Mais on en a d'autres de l'Isle de *Corse*, que tout s'y regloit encore conformément aux ordres que ce Chef y avoit laissés; qu'à la verité les Habitans du District de *Balagna* avoient envoyé des Emissaires à *Bastia* pour convenir de leur accommodement avec la République de *Genes*, mais qu'après leur retour quelques-uns de ces Emissaires avoient été massacrés; & que dans une Assemblée tenuë dans un Convent de *Caraconi* entre les principaux Chefs & les Députés des Pieves, il avoit été défendu, sous peine de mort, à qui que ce soit, d'écouter aucune proposition d'accocomodement de la part des Genoïs. Si tout ceci est marqué au coin de la verité, la retraite du *Baron de Neuhoff* de l'Isle de *Corse* n'est pas pour la République de *Genes* une époque plus heureuse que ci-devant, puisque les mécontents y sont encore bien éloignés de s'entendre avec les Députés

putés Genoïs qu'on leur a envoyés pour faire la Paix. La Régence de Genes s'en flatoit néanmoins avec d'autant plus de raison, que les mécontents avoient lieu depuis long-tems de ne plus ajouter foi aux promesses de leur Chef.

Voilà ce qui se presente de nouveau des affaires de Corse, que l'Article de Livorne nous a donné occasion de déduire. Le Maître de la Barque François qui a amené dans ce Port le *Seigneur Theodore*, a été mis aux arrêts par ordre du Consul de France qui réside à Livorne, parce que, contre les ordres du Roi Très-Christien, qui défendent à tous les Bâtimens François d'aborder ailleurs dans l'Isle de Corse, que dans les Ports appartenans à la République de Genes, il avoit abordé dans un Port de la domination des Rebelles.

V. *Turin*. On tire cinq hommes de chaque Compagnie de tous les Régimens du Roi, pour en faire un Régiment de Carabiniers, & l'on congédie dans les Régimens Suisses tous les Soldats qui ne sont pas de cette nation. On continuë aussi la réforme dans les autres Troupes de Sa Majesté Sardaignoise; dix mille hommes se trouvoient déjà congédiés sur la fin d'Octobre; l'on en devoit congédier encore un pareil nombre, les Compagnies d'Infanterie étant réglées à 60. hommes, & celles de la Cavalerie à 50.

Il y a une négociation sur le tapis entre cette Cour, & celle de Vienne au sujet du *Vigevanasque*, & de quelques autres dépendances de la Lombardie, dans laquelle on se flatte ici que le Roi réussira.

Sa Majesté ayant fait demander depuis quelque tems en mariage la Princesse Elizabeth-Therese, Sœur aînée du Duc de Lorraine, le Contract en a été signé à Vienne par l'Empereur, le Duc de Lorraine, & le Prince Charles son frere, & envoyé à

Londres.

Luneville à la Duchesse Doüairiere, mere de la future Reine, qui l'a signé également; de sorte qu'on s'attend de la voir bientôt arriver dans cette Capitale, où l'on fait de grands préparatifs pour le mariage de S. M. On y travaille aussi à de magnifiques Litieres pour passer les monts.

VI. *Venise*. L'Envoi de Troupes en Dalmatie qui continuë, & les autres préparatifs de guerre que le Gouvernement fait faire, n'ont jusqu'ici pour objet que de mettre les Provinces de la République dans le Levant à l'abri d'insulte, parce qu'il ne paroît point encore qu'on ait dessein d'entrer en guerre avec la Porte-Ottomane; ce qui dépendra néanmoins de la situation où se trouveront les affaires au Printems prochain. En tout cas, la République fera en état pour lors de mettre une puissante Flotte en mer.

Les derniers avis de Venise n'annoncent pas encore le départ fixé du Comte de Fuenclara pour Vienne, où il doit se rendre en qualité d'Ambassadeur du Roi d'Espagne. Il a néanmoins toutes les instructions à cet effet, & les Passeports de l'Empereur lui sont aussi parvenus. La signature des *Cessions* a porté le Prince Pio, Ambassadeur de l'Empereur, à rendre visite à ce Seigneur le 10. Novembre, & à lui donner part " qu'il avoit reçu avis de la Cour  
 „ de Vienne que l'Empereur son Maître ayant agréé  
 „ dans tous leurs points les *Renonciations* & *Cessions*  
 „ du Roi d'Espagne par rapport aux Duchés de *Tos-*  
 „ *cane*, *Parmae* & *Plaisancee*, S. M. Imp. avoit à son  
 „ tour reformé son Acte de Rénonciation, par ra-  
 „ port aux *deux Siciles*, conformément aux desirs  
 „ de la Cour de *Madrid*, & que cet Acte avoit été  
 „ envoyé au Comte de Kevenhuller, afin qu'il  
 „ l'échangeât avec le Duc de Montemar, qui devoit  
 „ avoir



» avoir reçu de Madrid & de Naples les Actes de  
» Cession relatifs à celui-ci.

VII. *Naples*. Le 15. Novembre, l'Infant Don Carlos Roi des *Deux Siciles*, revint ici de *Procida*, où il étoit allé faire un tour, & fit le lendemain la cérémonie de mettre le premier clou à un Vaisseau de guerre de 60. pieces de Canon, qui est le premier qu'on ait construit sur les Chantiers de cette Ville. On continuë depuis en toute diligence à travailler à la construction de ce Bâtiment, qui sera bientôt prêt à être lancé à l'eau. On ne laisse pas non plus, non-obstant les aparences réelles de la Pacification générale, de travailler dans l'Arсенal à des préparatifs de guerre, & l'on continuë aussi à lever des recrues par tout le Royaume pour compléter les Régimens qui sont assez délabrés par la désertion. Mais on croit que la Paix étant unefois publiée, il y aura des ordres donnés au contraire.

La Princesse Belmonte releguée sur ses Terres, a obtenu la permission de se rendre à Cava, & il est apparent qu'elle aura bientôt celle de venir jusques dans le voisinage de Naples, & que les autres Seigneurs & Dames qui sont exilés depuis le commencement du present Gouvernement, auront de même la permission de se raprocher de la Cour. Déjà le Regent Santorio a celle de revenir à Naples : Au contraire le Comte Lapis, convaincu d'avoir attenté à la vie de la Princesse d'Avellino, & qui depuis deux mois étoit dérenu dans les prisons de cette Ville, a été condamné à être dégradé à perpétuité par le Conseil de guerre, & dépouillé de l'uniforme de son Regiment, de son Epée & de sa canne, par l'Exécuteur de la Haute-Justice, dont il recevra un coup de pied, à mesure qu'une de ces choses lui sera ôtée. Cette Sentence, quoique publiée dans le Conseil de guerre dès le commencement de  
Novemb.

Novembre, n'a pas encore été mise à exécution, & peut-être ne sortira-t-elle point son effet, parce que le Comte de Lapis a de puissans intercesseurs.

VIII. On croit avoir découvert la véritable origine de la maladie qui regne parmi les Bestiaux, & qui s'étend de plus en plus. On l'attribue à une espee de répletion de sang, que la saignée pourroit par conséquent dissiper; mais ce remede n'est pas en cela souverain, puisqu'il n'empêche pas la mortalité. Malgré toutes les précautions que le Gouvernement avoit prises pour obvier à ce que ce mal ne se glissât pas vers Naples, on apprend néanmoins qu'il regne déjà dans les Terres voisines; de sorte que la Commission établie pour y remédier, a publié un Règlement, auquel les Bouchers & autres doivent se conformer, par rapport aux Bœufs & aux Vaches qu'on mènera aux Marchés pour y être vendus &c.

IX. *Rome.* Les differends du St. Siege avec les Cours de Madrid & de Naples, sont encore au même état, puisque Mr. Gonzague, Nonce du Pape à la Cour de Madrid, qui est sur les frontieres d'Espagne, n'a pû encore obtenir la permission de se rendre dans ce Royaume, non-obstant de fortes instances, qu'il mande avoir fait faire à ce sujet, ayant même demandé à n'y être regardé que comme simple particulier, & sans aucun caractère. Mais on se flate que la mort de Don Joseph Patinho apportera quelque changement dans les affaires de la Cour d'Espagne, qui pourra être favorable à celle-ci, & que les Ministres qui ont succédé à Mr. Patinho, auront plus d'égards pour le St. Siege qu'il n'en a eû. Le Pape dispose cependant toujours des Evêchés du Royaume de Naples, ayant préconisé encore depuis peu Mr. Anzani pour l'Evêché

ché de *Settriano*, & Mr. Franchi pour celui de *Bireto*.

On se promet aussi de l'habilité d'un Abbé envoyé au mois d'Octobre à Lisbonne (c'est Mr. Turconi) qu'il pourra parvenir à un accommodement avec le Portugal. L'entreprise est néanmoins difficile pour le présent, mais le Cardinal Camerlingue qui l'a choisi à cette fin, connoit la capacité, & s'en promet beaucoup.

X. Dans le même Consistoire où Mrs. Anzani & Franchi furent préconisés, le Sr. Pere préconisa aussi les Evêchés de Pologne pour les Sujets que le Cardinal Hannibal Albani avoit proposés au nom du Roi Auguste. On a remarqué dans le même tems (le 18. Novembre) que les Armes de ce Monarque avoient été placées sur le portail de l'Eglise de Nôtre-Dame *del Pascolo* entre celles du Pape & du Cardinal Albani. Comme cette Eminence vient de faire ce que depuis trois mois elle n'avoit osé tenter, sçavoir, de remplacer les armes du Roi *Stanislas* par celles du Roi *Auguste*, on croit la paix faite avec le Duc de *St. Aignan*, Ambassadeur de France, & que ce Ministre reviendra bientôt de *Fra cati* résider à Rome, d'autant plus que le Cardinal Camerlingue s'est retiré à son Evêché de *Magliano* en Sabine, après avoir dépêché un Courier en Saxe pour y porter la nouvelle de ce changement au Roi Auguste, & les Bulles de S. S. pour les Evêques préconisés.

XI. Dans les tems de troubles où l'on a été, le Pape avoit fait lever 500. Soldats pour renforcer la Garnison de Ferrare : mais ils viennent d'être congédiés. Une partie de ces Soldats s'est d'abord renduë en *Toscane*, pour y prendre service dans les Troupes d'Espagne; les autres sont allés à *Bologne*, où le Marquis de Monti qui est depuis quelque-  
tems

tems dans cette Ville, les a enrôlés, afin de servir dans les Régimens Italiens qui sont en France.

XII. La maladie épidémique continuë, comme dans le Royaume de Naples, à enlever beaucoup de Bêtes à cornes dans l'Etat Ecclésiastique, non-obstant toutes les précautions qu'on a déjà prises, afin d'empêcher qu'elle ne s'étende. Comme tout secours humain pour arrêter le progrès de ce mal, n'est suivi d'aucun succès, on implore actuellement le suprême Bonté à cet effet, par des prières publiques. Le 7. Novembre il y eut, entr'autres, à Rome une Procession solennelle de tout le Clergé Séculier & Régulier, qui se rendit de l'Eglise de Ste. Marie sur la Minerve à celle de St. Antoine Abbé, & de là à celle de Ste. Marie Majeure, afin de gagner les Indulgences que S. S. a accordées pour encourager les Fidèles à recourir à la divine Miséricorde contre ce fleau.

Le bruit s'étoit répandu que le Cardinal Coscia avoit ordre de revenir incessamment à Rome, pour se mettre au Château St. Ange; mais on sçait à présent que Sa Sainteté lui a accordé la permission de s'arrêter encore quelque-tems dans le Royaume de Naples.

## A R T I C L E    I V.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE & en LORRAINE, depuis le mois dernier.*

I. **L**E Courier qui avoit été dépêché le 29. Octobre à la Cour de Vienne, en est revenu avec avis que l'Empereur avoit accepté & approuvé, ce que Mr. de Schmerling qui réside à Paris, avoit  
signé

signé par rapport aux Biens allodiaux de la Maison Farneze, & le Mobiliaire du Grand Duc de Toscane. Ainsi, l'évacuation du Grand Duché par les Espagnols ne devant plus tarder, elle sera nécessairement suivie de celle des Places de l'Empire. Les ordres sont déjà expédiés aux trois Commandans de se disposer à en sortir. La prise de possession des Duchés de Lorraine & de Bar par les Troupes du Roi ira de suite, la Cession de ces Duchés venant d'être réglée définitivement à Vienne entre les Ministres de l'Empereur & Mr. du Theil. La Convention faite il y a quelque tems à ce sujet, a, dit-on, été ratifiée, & de plus on a dressé un nouvel Acte qui y est relatif, & en vertu duquel, cette prise de possession doit avoir lieu. Il est réglé (à ce qu'on assure) que S. A. R. Madame la Duchesse Douairière de Lorraine quittera *Lunéville* pour aller faire sa résidence au magnifique Château de *Commerci*, qu'elle tiendra en Principauté indépendante, sa vie durant, reversible à la France, avec une pension de 600. mille liv. qu'elle recevra du Roi.

Cette Princesse a dépêché un Exprés à Paris, pour donner part à la Maison d'Orleans & aux Princes de Lorraine qui sont en France, du Mariage de la Princesse Elizabeth sa fille aînée avec le Roi de Sardaigne. Le Marquis de Strainville, Envoyé de Lorraine, s'étoit rendu le premier Decembre à Versailles, où il notifia aussi ce Mariage au Roi, aux Princes & Princesses du sang, & donna le même jour un grand repas à plusieurs Ministres étrangers à qui il avoit pareillement notifié ce mariage.

II. Les apparences confirment que le Roi Stanislas, qui a toujours sa Cour à *Meudon*, pourra bien se rendre à *Lunéville* pour y faire sa résidence, après que les Troupes du Roi auront pris possession de la Lorraine. Le reste de ses Equipages, est parti pour

pour *St. Dizier* sur les frontieres de Lorraine, où tout ce que l'on a envoyé de meubles pour son service, est arrêté jusqu'à nouvel ordre. Le 11. Novembre ce Prince alla voir l'Hôtel Royal des Invalides, accompagné de sept Seigneurs de la Cour. Etant arrivé à la Porte latérale, on battit la générale, les Officiers & les Soldats se mirent sous les armes, & l'on fit deux décharges de l'Artillerie. Le Gouverneur qui l'étoit venu recevoir & complimenter, le conduisit par-tout l'Hôtel jusqu'au Dôme de l'Eglise, lui ayant fait voir ce qu'il y a de plus curieux dans cet Hôtel. Après quoi *S. M. Polonoise* reprit le chemin de Meudon. En sortant de l'Hôtel, on la salua d'une troisième décharge de l'Artillerie.

Le même jour le Chevalier *Zeno*, Ambassadeur de Venise, eut une Audience particulière du Roi à Versailles, dans laquelle il prit congé de Sa Maj. Il fut conduit à cette Audience par *Mr. de Saintor*, Introduceur des Ambassadeurs, qui le mena ensuite à l'Audience de la Reine, & à celles du Dauphin, & de Mesdames de France. Le 17. ce Ministre, qui est succédé par *Mr. Vernier*, partit pour s'en retourner à Venise. Le Comte de *Cambis*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, qui a commandé en Dauphiné pendant la dernière guerre, & qui est arrivé à Versailles au commencement de Decembre, se dispose aussi à partir pour l'Ambassade d'Angleterre, à laquelle il est nommé; & *M. de Chavigni* qui a été en dernier lieu Ministre du Roi à la même Cour, remplacera, à ce qu'on assure, le Marquis de *Bonac* dans son Ambassade auprès des Cantons Suisses.

III. Le Roi a déjà nommé un Intendant pour la Lorraine, c'est *Mr. de la Galaisiere*, Beaufrere du Contrôleur-Général des Finances, qui en même-  
tems

tems a été fait Chef du Conseil du Roi Stanislas. Mr. Bignon de Blanzv, Intendant de la Rochelle, *Emplois cor-* succède à Mr. de la Galaisiere à l'Intendance de *ferés.* Soissons, & Mr. Barentin, Maître des Requêtes, a été nommé à celle de la Rochelle.

Le Roi a donné au Duc de Fleuri, neveu du Cardinal, l'appartement que le Duc d'Antin occupoit au Château de Versailles. Comme la Charge de Surintendant & Ordonnateur Général des Bâtimens du Roi, Jardins, Arts & Manufactures qu'avoit ce défunt Duc, a été supprimée. On en a partagé l'Emploi : Le Comte de Maurepas, Secretaire d'Etat, est chargé de la direction des Arts; sçavoir, des Académies de Peinture & Sculpture ; il a aussi celle des Manufactures & de la Librairie. Mr. Gabriel, Controlleur des Bâtimens du Roi, & premier Architecte de S. M., a la direction des Bâtimens & Jardins, & le Duc d'Épernon, petit-Fils du Duc d'Antin, qui lui succède dans le Gouvernement de l'Orléanois, a pris le nom de Duc d'Antin. Le Roi lui a accordé une pension de 20000. livres, parce que le Gouvernement dont il est prévû, a été remis sur l'ancien pied, & réduit à 15000. livres d'appointemens. Mr. Otri, Conseiller d'Etat, & Controlleur Général des Finances remplit aussi la Place de Ministre d'Etat, vacante par la mort du feu Duc, & le 11. Novembre il prit en cette qualité séance au Conseil d'Etat.

Le Comte de Toulouse a donné sur la fin de Novembre, avec l'agrément du Roi, son Regiment de Cavalerie, qu'avoit le Marquis de Hautefort qui est décédé, au Marquis de Crenai, Capitaine dans le Régiment Royal Piémont, avec Brevet de Mestre de Camp.

IV. Le 12. du même mois le Parlement de Paris fit sa rentrée d'après la St. Martin avec les cérémonies

Rentrée du  
Parlement  
& des Aca-  
démies.

rémonies ordinaires. Après la Messe rouge célébrée par l'Abbé de Laffolaye, Chantre de la Ste. Chapelle, M. le Pelletier, premier Président donna un splendide repas aux Membres de cet illustre Corps.

Le lendemain l'Académie Royale des Sciences a fait aussi sa rentrée. Le Comte de Maurepas y présida, ayant à sa droite le Marquis de Torcy, & à sa gauche le Cardinal de Polignac. On y a mis sur le tapis les observations nouvelles faites par les membres de cette Académie qui ont été envoyés dans la *Laponie*, & qui, à ce qu'on assure, doivent bientôt être de retour, de même que ceux qui ont été envoyés au *Perou* & dans le *Chilli*. Les nouvelles qu'on a reçues de ces derniers font espérer quelque découverte utile à la navigation. Le premier discours à la rentrée de cette Académie fut lû par Mr. Cassini, fils; il rouloit sur le Méridien. Mr. Morand, Chirurgien, lut ensuite un Discours sur les hémorragies. Mr. de Fay fit plaisir par un discours sur la Rosée. Mr. Maraldi n'en fit pas moins par un petit Traité très-ingénieux sur les Apparitions & Disparitions. Enfin, Mr. de Jussieu termina la Séance par un discours sur la teinture de Pourpre.

L'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres fit pareillement sa rentrée le jour suivant par une Assemblée publique. Mr. de Boze, Secrétaire de cette Compagnie, ouvrit la séance par l'éloge de feu Mr. Quiqueran, Evêque de Castres, Associé Veteran: Mr. de Fourmont l'ainé lut ensuite une Dissertation sur la Religion des Mages de Perse.

Mr. de Fencemagne, membre de cette dernière Académie, a été élu par l'Académie Française pour y remplacer l'Evêque de Luçon, qui est dé-  
cédé.



éché. Il a dû y être reçu sur la fin de Decembre.

V. Ce fut Mr. le Procureur Général qui fit le 28. Novembre au Parlement la Harangue vulgairement appellée les Mercuriales. Il s'y étendit sur les louanges que les Magistrats auxquels il parloit, méritoient par leur désintéressement, par leur application, & par la pureté de leurs mœurs. En même-tems il fit entendre, qu'il ne leur suffisoit pas d'être vertueux intérieurement, mais qu'ils devoient l'exemple au peuple &c. On s'attendoit que le premier Président, à qui l'on a remis la Déclaration du Roi pour la suppression du Dixième, la presenteroit le même jour à la grand Chambre par les Gens du Roi pour y être enregistrée & ensuite publiée; mais cela n'a pas eu lieu. Cependant l'on sçait que la perception de cet Impôt n'a pas dû s'étendre au-delà de l'année qu'on vient de finir, puisque les Intendans des différentes Provinces ont des ordres à cet effet.

Dans tout le cours de celle-ci, les anciennes espèces & matieres d'or & d'argent circuleront comme ci-devant, y ayant un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui en proroge de nouveau le prix jusqu'au dernier de Decembre prochain.

VI. Le 30. l'Abbé Lercari, que le Pape a envoyé à la Cour pour y exécuter une Commission, & presenter à la Reine la Rose d'or, se rendit de Paris à Versailles, & ayant été conduit chez la Reine par Mr. de Saintot, Introduceur des Ambassadeurs, il l'accompagna jusqu'à la Chapelle du Château. S. M. étoit suivie de Mademoiselle de Clermont, Surintendante de sa Maison, de la Duchesse de Luynes, Dame d'honneur, de la Duchesse de Mazarin, Dame d'Atour, & de douze Dames du Palais; du Marquis de Nangis, Chevalier d'honneur, du Comte de Tessé, premier Ecuyer, & de plusieurs autres Seigneurs, tous

*La Rose  
d'or présentée à la Reine.*

magnifiquement vêtus, aussi-bien que les Dames qui brilloient de pierreries. La Reine vint se placer sur son Prie-Dieu, d'où Elle entendit la Messe célébrée pontificalement par le Cardinal de Fleuri son Grand-Aumônier, & chantée par la Musique. Elle avoit à sa gauche l'Abbé Lercari qui étoit en Rochet, ayant par-dessus une espee de Simare violette. Le Roi entendit de sa Tribune la même Messe, pendant laquelle la Rose benite fut posée avec son piedestal au-dessus du Tabernacle. Après la Messe Mr. Rossignol de Baiagou, Conseiller au Parlement & Secrétaire des Commandemens de la Reine, s'aprocha de S. M. & lui fit lecture d'une Lettre du Pape, qu'Elle entendit de bout & la baïsa; soutenuë ensuite par le Marquis de Nangis, Chevalier des Ordres du Roi, & Chevalier des Ordres de la Reine, & par le Marquis de Tessé son grand Ecuyer. S. M. descendit du Prie-Dieu, & vint se mettre à genoux sur un carreau de velours devant le maître Autel. L'Abbé Lercari prit alors la Rose d'or; & la presenta au Cardinal de Fleuri, qui, après avoir quitté sa chasuble pour se revêtir d'une Chape, s'étoit assis dans un fauteuil adossé à l'Autel. Son Em. dit ensuite une Oraison convenable à la circonstance, & ayant pris la Rose des mains de l'Abbé Lercari, la remit à la Reine, qui la baïsa en la recevant; & la donna à l'Abbé de Chevrières son Aumônier de quartier. S. M. retourna là-dessus à son appartement précédée de l'Abbé de Chevrières qui portoit la Rose, laquelle fut posée avec son piedestal sur l'Oratoire de S. M. Cette Rose pèse dix-huit marcs; elle a un pied & demi de hauteur, & est posée sur un piedestal d'argent doré, d'où sort une tige qui est d'or, ainsi que la Rose qui est surmontée d'un Saphir & garnie

*des Princes &c.* Janvier 1737. 54  
nie de diamans. Depuis le 14. Septembre 1668.  
il ne s'étoit pas fait de pareille cérémonie en  
France,

Le Pape benit tous les ans le quatrième Di-  
manche de Carême une semblable Rose, que S. S.  
envoie aux Princesses d'une piété distinguée, ou à  
quelque Communauté Religieuse.

VII. Il y a long-tems que la Cour a proposé  
une Alliance défensive entre la France & les Puif-  
sances Maritimes, pour la sûreté de la Navigation  
& du Commerce contre tous les Corsaires de Bar-  
barie. Mais on a peine à amener les Ministres  
de ces Puissances à une négociation à ce sujet. La  
conjoncture des affaires présentes qui se traitent  
sans leur participation, n'en est pas la moindre  
cause; & qui peut douter que cette affaire n'eût  
lieu, si l'on proposoit de la traiter dans un Con-  
grès général? On voit cependant une brochure re-  
pandue depuis quelques jours sous le titre de *Con-  
siderations qui peuvent servir à donner de justes  
idées sur une Alliance défensive entre la France &  
les Puissances maritimes par la sûreté de la Navi-  
gation & du Commerce contre tous les Corsaires de  
Barbarie.* L'Auteur y dit en substance " que  
„ le brigandage de tous ces peuples Barbares n'est  
„ pas moins par sa nature l'objet de cette Al-  
„ liance, que les hostilités & déprédations de tout  
„ autre peuple: Que la nature & le droit naturel  
„ oblige tous les Princes civilisés à se prêter la  
„ main pour extirper des gens qui font profession  
„ de piraterie, & qui, pour exercer cet infâme  
„ métier avec plus de sûreté & de succès, ont la  
„ politique de ne point pirater en même-tems sur  
„ tout le monde. Mais d'exercer leurs brigandages  
„ par intervalles, tantôt contre les uns, tantôt con-  
„ tre les autres. Du moins semble-t-il, dit l'Au-

*Alliance sou-  
haitée pour  
la sûreté des  
Commerces*

„ que c'est un devoir commun & indispensable  
 „ d'en purger la mer pour la luredé du Com-  
 „ merce, & de la communication réciproque de  
 „ leurs États: Que cependant par une avarice aussi  
 „ mal entenduë que blâmable, il s'est introduit  
 „ parmi les Puissances Chrétiennes une coutume  
 „ bizarre qui deshonne le nom Chrétien, parce  
 „ que non-seulement Elles n'ont aucun scrupule  
 „ de faire des Traités de Paix avec des peuples qui  
 „ infestent la mer par leurs pirateries, mais aussi  
 „ des Alliances défensives &c.

On veut que cette piece ait été composée &  
 répanduë par ordre de la Cour, pour faire arri-  
 ver insensiblement les Ministres d'Angleterre &  
 d'Hollande à l'Alliance qu'ils refusent jultqu'à pre-  
 sent d'accepter.

- VIII. Le Roi allant le 27. Novembre du Châ-  
 teau de Versailles à celui de la Meute, s'arrêta  
 au Pont de *Seve*, où un particulier venu de Lor-  
 raine, fit l'essai de passer la Riviere d'une ma-  
 niere nouvelle. Il avoit des bottes de cuir garnies  
 de naccoires par le haut qui l'empêchoient d'al-  
 ler à fond, & fournies par le bas de semelles de  
 plomb qui lui faisoient garder l'équilibre. Deux  
 Palettes; une à chaque main, lui servoient d'avi-  
 rons, & de cette maniere il passa la Riviere en  
 six minutes, & la repassa en quatre. Le 29. il  
 fit à Paris entre le Pont de *Nôtre-Dame* & le  
*Pont au Change* un second essai de sa nouvelle  
 invention, en presence du Prévôt des Marchands,  
 & d'un peuple nombreux qui étoit accouru pour  
 voir ce spectacle. Il passa la Seine qui est  
 assez large dans cet endroit, de la même maniere  
 & avec la même facilité qu'il avoit fait au Pont  
 de *Seve*, au grand étonnement de tous les specta-  
 teurs. On s' imagine que par le moyen de ces

Bottes

*des Princes &c. Janvier 1737.* 55

Bottes un Corps d'Armée pourroit subitement passer une grande Riviere. Mais une infinité d'inventions pareilles ont réussi en petit, qui ont rencontré toute difficulté lorsqu'il s'est agi d'un Corps entier.

IX. On a envoyé un ordre du Roi aux Régimens Suisses de s'habiller à la Prussienne, & cet ordre, comme on l'apprend, aura lieu à l'égard de toute l'Infanterie Française, dont il y a déjà quatre Régimens qui s'y sont conformés, & les autres s'y conformeront à mesure qu'ils seront habillés à neuf.

X. *Rennes en Bretagne.* Mr. le Maréchal d'Estrées est venu de Versailles présider à l'Assemblée générale des Etats de cette Province, qui fit le 12. Novembre l'ouverture de ses séances en la matiere accoutumée. Il y a trouvé les choses disposées d'une maniere, à ne point rencontrer beaucoup d'opposition à une Ordonnance du Roi en vertu de laquelle ceux de ce Corps qui ne pourroient point donner des preuves de Noblesse depuis le dixième siècle, n'assisteroient pas à l'Assemblée des Etats du Pays. En effet, après qu'on eut accordé au Roi un don gratuit de deux millions, au lieu de trois millions, qui est le don ordinaire depuis quelques années, la Déclaration fut enregistrée, sans autre difficulté, qu'on ordonna qu'il seroit fait de très-humbles & très-respectueuses remontrances à S. M. concernant cette Déclaration, & qu'on nomma des Commissaires Députés pour les aller presenter à la Cour. Mais cela ne s'est fait que pour la forme, & afin de satisfaire ce qu'il y avoit d'opposans, Mr. le Maréchal d'Estrées a fait l'ouverture de cette Assemblée par un fort beau Discours. Il y annonça de la part du Roi la suppression du dixième, à commencer du premier Janvier; que la Paix ne tarderoit pas à être publiée, & la diminution d'un mil-

*Assemblée  
des Etats de  
Bretagne.*

lion sur le don gratuit, dont S. M. se relâchoit en faveur de cette Province.

XI. On apprend de *Bayone* que l'Infant Don Emanuel de Portugal, frere de S. M. Portugaise, y est arrivé, & qu'il a été très-bien reçu de la Reine Douairiere d'Espagne. On ne divulgue rien du sujet de sa retraite de Lisbonne, qui ne peut-être qu'une nouvelle mesintelligence avec le Roi son frere. C'est là la personne du premier rang que nous dûmes le mois passé, page 508. s'être absentée de la Cour de Lisbonne.

X. Ce qu'on mande de la *Lorraine*, annonce le prochain changement d'Etat, & qu'on y attend un Intendant & des Commissaires de la part du Roi Très-Christien: Que S. A. Royale a envoyé de Vienne un Exprés à Madame la Duchesse sa mere avec le Contract de mariage conclu entre le Roi de Sardaigne & la Princesse sa Sœur aînée, & signé de l'Empereur, de S. A. R. & du Prince Charles son frere, en la priant de le signer aussi; ce qu'Elle fit, & le déclara elle-même à son dîner le 25. Novembre. On ajoûte que cette Princesse a en même-tems reçu une Lettre du Duc son fils par laquelle Son Altesse Royale la prie de se préparer à quitter sa résidence de *Luxéville* pour l'aller établir au Château de *Commerci*.

ARTICLE V.

*Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.*

I. **V**ienne. Quoiqu'il soit certain que toutes les affaires générales sont réglées, les évacuations de la Toscane & des Places de l'Empire restent toujours à se faire; cependant on compte là-dessus comme sur une chose dont on verra l'exécution dans le courant du présent mois de Janvier, si elle n'a pas eu lieu au mois précédent: & la Cour en attendant paroît entièrement contente du train qu'ont pris les négociations; ce qui donne d'autant plus lieu à toutes sortes de raisonnemens & de conjectures, qu'il semble que les nouveaux délais dans ces évacuations ne sont apportés que par des difficultés de peu de conséquence, du moins de la part du Duc de Montemar, qui pour la signature des *Cessions* les a fait naître, ainsi qu'on aura pû le remarquer à l'Article d'Italie. Néanmoins il est vraisemblable que le Comte de Fuenclara ne partira de Venise pour se rendre en cette Cour que lorsque se fera la prise de possession de la Toscane, par les Impériaux, quoique plusieurs de ses domestiques soient déjà arrivés. Il occupera le Palais du Comte Conrad de Stahrenberg qu'on a loué depuis peu.

II. Les conférences sont fort fréquentes à la Cour sur deux sujets d'importance, outre celles qui peuvent rouler sur la Pacification générale, & la guerre contre les Turcs. L'un regarde la succession de *Bergue* & de *Guilliers* qu'on voudroit pouvoir régler

*Articles  
lesquels  
delibere.*

gler pendant la vie de l'Electeur Palatin, afin de prévenir les suites fâcheuses qui en pourroient résulter au cas que ce Prince vint à mourir. Mr. Hartman Ministre de S. A. Ser. Elect. est revenu de Manheim, chargé, à ce qu'on croit, de quelque résolution finale concernant cette succession.

L'autre point d'importance qu'on agit à la Cour, c'est un nouveau règlement pour les Armées de S. M. Imp., qui, dit-on, sera également commode pour les Troupes & avantageux pour la Caisse militaire. Suivant cet arrangement, s'il a lieu, l'Empereur sera mis entr'autres en état d'entretenir avec facilité 150. mille hommes en tems de paix. Le Prince de Saxe-Hildbourghausen doit être à la tête de la Commission à établir pour cet effet, & l'on se promet beaucoup de la grandeur d'ame, de l'habileté, & de l'expérience de ce jeune Prince, qui, par des découvertes très-avantageuses, a déjà donné & donne journellement à l'Empereur des marques d'un zèle à toute épreuve, tant pour le service de cet Auguste Monarque, que pour le bien de ses Sujets en général. Le Comte de Seckendorff arrivé de l'Empire & le Baron de Schmettau sont de ces dernières conférences, & par ordre de S. M. Imp. plusieurs Généraux ont déjà envoyé leurs sentimens en Cour sur le nouvel arrangement.

*Séparation  
de l'Armée  
de Hongrie.*

III. Le Conseil de guerre ayant envoyé au Comte de Palsi qui commande en Chef l'Armée d'Hongrie, les derniers ordres par rapport aux quartiers d'hiver, on apprend que son Excellence s'y est conformée, & qu'ayant fait la séparation de l'Armée & la repartition des Troupes, elles sont toutes actuellement dans les quartiers qui leur ont été assignés. Six Regimens de Cavalerie & six d'Infanterie sont allés les prendre dans la Transilvanie, & les autres ont été distribués dans les Places voisines



voisines du Danube & de la Save, de maniere qu'en cas de besoin toutes les Troupes pourront se rassembler en peu de tems. En attendant, l'on ne parle que peu de la guerre des Turcs tout étant assez tranquille sur les frontiers de Hongrie, quoique tous les avis de Constantinople annoncent la paix faite avec la Perse, & que la Porte a expédié des ordres pour lever de nouvelles Troupes, afin d'en renforcer son Armée qui est sur le Danube. Mais en même-tems ces Lettres portent que Mr. Dahlman a été reconu en qualité d'Ambassadeur & Ministre Mediateur de l'Empereur, & qu'il a eu enfin Audience du Grand Seigneur, dans laquelle il a offert la mediation de S. Maj. Imp. pour terminer à l'amiable les differends survenus entre la Porte & la Russie, en lui remettant en même-tems le plein pouvoir qu'il avoit reçu à ce sujet. Que Sa Hautesse lui ayant repondu qu'Elle lui feroit sçavoir les intentions à cet égard, il avoit eu depuis une conference avec le Caïmacan; & que ce dernier lui avoit déclaré que le Grand Seigneur consentoit qu'on entrât en négociation pour un accommodement avec la Russie, pourvu néanmoins que la Czarine propose les points préliminaires qui doivent servir de baze au Traité de Paix.

IV. En effet, ce fut le 29. Septembre que le Traité de paix entre la Porte & la Perse fut conclu & signé à Constantinople. L'Ambassadeur de Perse qui l'a négocié, a eu le 23. Octobre son Audience de congé du Grand Seigneur, qui l'a comblé de caresses & de presens. Il est parti depuis pour retourner à Ispahan, & doit être suivi dans peu d'une Ambassade solennelle que Sa Hautesse envoie à Thamas Kouly Kan connu sous le nom de *Schach Nadir*, avec la Ratification de ce Traité, qui porte, dit-on, en substance " que le Grand Seigneur reconnoit Thamas Kouly Kan

*Paix des  
Turcs avec  
les Persans.*

„ en qualité de Sophi de Perse , & s'engage de  
 „ le maintenir sur le Trône de ce Royaume :  
 „ Que la Ville de Babilone , & les autres conquê-  
 „ tes faites par le Sultan Amurat , resteront à la  
 „ Porte , mais que les autres conquêtes qui ont  
 „ été faites depuis , seront restituées & cedées à  
 „ à la Perse : Que le Schach - Nadir pourra en-  
 „ voyer à la Mecque une Caravane de la même  
 „ maniere que fait le Grand Seigneur , sans être  
 „ obligé de se servir , comme ci - devant , d'une  
 „ Escorte Turque. Que tous les prisonniers , de  
 „ même que les personnes qui pourroient avoir été  
 „ enlevées de part & d'autre pendant la dernière  
 „ guerre , seront fidèlement restituées , &c. „

Quoique la Russie ne soit point directement comprise dans ce Traité , on debite cependant qu'un des Articles confirme cette Cour dans la possession des Provinces conquises dans la Georgie sur les côtes de la Mer Caspienne. Mais c'est un bruit.

Rien , sûrement , n'a tant contribué à faciliter l'accommodement de la Porte avec la Perse , que le mauvais état des affaires du Schach - Nadir qui alloit avoir tout - à - la fois sur les bras l'Empereur du Mogol , armé pour soutenir les droits du Prince héritier de la Famille Royale de Perse , & des Provinces entières de la Perse sur - tout la Nation très - puissante des Tartares Usbecks , qui se sont soulevés , à l'instigation de plusieurs Seigneurs , que la trop grande fortune du Schach - Nadir a revoltés.

Voilà ce qu'on sçait de cette conclusion de la paix des Turcs avec les Persans , qui , à ce qu'on assure , a relevé le courage des Ottomans à un tel point , qu'ils paroissent à présent ne respirer que la Guerre ; mais ce qui les encourage d'autant plus , c'est un bruit qui s'est répandu que les

Tartares

*des Princes &c.* Janvier 1737. 59

Tartares de Budziac ont fait une invasion en Ukraine, & en ont amené plusieurs milliers d'esclaves.

V. Les Etats de la Basse - Autriche convoqués *Assemblée des Etats d'Autriche.* au 26. Novembre, firent ce jour-là l'ouverture de leur Assemblée dans la Salle ordinaire du Palais. L'Empereur s'y étant rendu avec les cérémonies accoutumées, & s'étant placé sur son Trône, le Comte de Seilern, Sous-Chancelier de la Cour, remit au Marechal des Etats les demandes & propositions de S. M. qu'il accompagna de la Harangue suivante.

**S**A Majesté Imperiale & Catholique assure ses fidèles Etats de sa gracieuse bienveillance, & se réjouit de les voir comparoître en si grand nombre dans cette Assemblée.

Tout l'univers sçait assez avec quelle ardeur & quelle grandeur d'ame S. M. a travaillé aux moyens de rétablir la paix en Europe, en levant, comme Elle a fait, tant de difficultés qui paroissent s'y opposer.

La Providence Divine a beni les soins paternels de S. M. Les affaires sont venues à un point, que la plupart des articles stipulés dans les Conventions établies, ont déjà été mis à exécution, & que le reste ne tardera pas à l'être, de sorte qu'on a tout lieu de se flater que l'Empire & les Royaumes & Etats Héritaires de S. M. jouiront bientôt des fruits d'une paix parfaite & générale.

Cependant les circonstances sont encore d'une telle nature, qu'il est indispensablement nécessaire de tenir sur pied des forces convenables, afin de parvenir plus sûrement à cette fin tant désirée. C'est pourquoi Sa Maj. n'a pu se dispenser de faire connoître à ses fidèles Etats ses gracieuses intentions au moyen  
des

*des demandes ci-jointes : Et comme ils ont toujours donné & en tant de différentes circonstances , des marques authentiques de leur fidélité & de leur zèle , Elle s'attend qu'ils seconderont de tout leur pouvoir ses intentions , en prenant une prompte résolution , & telle qu'il en puisse résulter un véritable bien à la Patrie.*

L'Empereur accompagna cette Harangue d'un Discours plein de tendresse & de bonté , qu'il adressa aux Etats. Ensuite le Comte de Harrach , Grand Ecuyer Héritaire d'Autriche & Maréchal des Etats , remercia Sa Maj. en leur nom , de la grace qu'Elle leur avoit faite de les convoquer , & dit “ Qu'ils  
 „ étoient persuadés que Sa Maj. ne souhaitoit rien  
 „ si ardemment que de soulager une fois la chere  
 „ Patrie , qui , de l'aveu même de Sa Maj , avoit  
 „ fait les efforts possibles , dans toutes les occa-  
 „ sions ; qu'en conséquence de cette persuasion &  
 „ de celle où ils étoient , pour leur propre sûreté  
 „ en particulier , & celles des Royaumes & Etats  
 „ Héritaires en général , il étoit nécessaire de  
 „ remettre les Régimens sur un pied complet &  
 „ les Royaumes & Provinces en état de défense :  
 „ & qu'ils ne manqueroient pas de délibérer sur les  
 „ demandes de Sa Majesté , & de donner leur  
 „ résolution là-dessus , autant que le permettoit  
 „ le triste état où le Pays est réduit par les débor-  
 „ demens des Rivieres &c. „

Après cette réponse , l'Empereur admit quelques-uns des Etats à lui baiser la main , & retourna ensuite à son appartement , & les Etats à leur Hôtel , où ils firent ouverture des demandes de Sa Majesté Imp. , qui sont à peu près les mêmes que celles de l'année dernière. Ce qu'on remarque dans cette occasion , c'est qu'il n'a pas été fait mention ni dans

*des Princes* &c. Janvier 1737. 61  
la Hatangue, ni dans le Discours de Sa Maj. Imp.  
de la guerre contre les Turcs.

VI. On a publié une Résolution de l'Empereur par laquelle ce Monarque se refere aux Ordonnances précédentes, pour ce qui regarde les affaires de la Religion Protestante en Hongrie, en y ajoutant qu'il ne sera plus permis aux Protestans de ce Royaume de présenter en corps aucun Mémoire à la Cour, sauf néanmoins aux particuliers qui se croiront lésés, d'y porter leurs plaintes en la maniere accoutumée.

Quant à l'abolition de la clause du quatrième Article du Traité de Riswick, les Ministres de Suede, de Dannemarck, d'Angleterre & d'Hollande présenterent encore conjointement, sur la fin de Novembre, un nouveau Mémoire à l'Empereur à ce sujet. Le contenu & les principes en sont bien les mêmes que des Mémoires précédens, mais on dit que les termes en sont plus forts.

VII. Par un Diplôme de Sa Maj. Imp. le Prince de Hornes & ses Descendans sont créés Princes du St. Empire. Les Généraux de Seckendorff & Philippi ont été aussi faits Inspecteurs Généraux, le premier de toute l'Infanterie Imperiale, & l'autre de la Cavalerie : Et le Comte de Colloredo a été déclaré Commissaire de l'Empereur dans l'Empire pendant sa vie.

VIII. Le 22. Octobre de l'année dernière on avoit publié une Ordonnance pour empêcher que les bonnes especes d'or & d'argent ne sortent des Pays Héreditaires de Sa Maj. Imp. & qu'on n'y en apporte de trop foibles ; mais cette Ordonnance n'ayant pas produit tout l'effet qui en étoit attendu, la Commission établie à ce sujet, en fit publier  
une

une nouvelle le 3. Novembre, par laquelle Elle déclare " que toutes les Eſpeces ſpécifiées dans la premiere Ordonnance, qui ſe trouveront dans les Etats de Sa Maj. ſeront conſiſquées, partie au profit du Tréſor Impérial, & partie au profit de celui qui en aura dénoncé le poſſeſſeur, & de plus, que celui-ci ſera très-ſévèrement puni. "

IX. Ces Eſpeces au ſujet deſquelles ſont émanées les deux Ordonnances dont on vient de parler, cauſent du remuement dans l'Empire. L'Assemblée du Cercle du *Haut-Rhin* qui ſ'eſt tenuë ſur la fin de Novembre à *Francfort ſur le Mein*, a publié à cet égard une Ordonnance provisionnelle, juſqu'à ce que l'Empire en ait diſpoſé autrement. Elle porte en ſubſtance: " Qu'ayant pris en conſidération que les Cercles de l'Empire les plus reculés avoient depuis long-tems interdit chez eux le cours de toutes les Eſpeces d'or & d'argent qui ne ſont pas frappées conformément aux Conſtitutions de l'Empire, & que dans l'*Autriche*, en *Suabe*, en *France*, dans les Etats de *Mayence* & de *Treves*, on venoit d'en réduire une partie à leur juſte valeur, & d'en décréter les autres; de maniere que ſi le Cercle du *Haut-Rhin* differoit de prendre les précautions dans cette conjoncture, il ſe verra inondé de toutes les mauvaiſes Eſpeces décrétées ailleurs, au grand deſavantage du Pays, il a été convenable d'ordonner.

1. Que les *Carolines*, ou eſpeces d'or, de dix florins d'Allemagne, de cinq & de deux & demi, d'*Anſpach*, *Baden-Dourlach*, *Hohenzollern*, *Waldeck* & *Montfort*, ſeront abſolument décrétées; & que les autres *Carolines* ſeront réduites à neuf florins d'Allemagne, les demis & quarts à proportion.

2. Que les nouveaux *demi florins* qu'on fait  
ſoit

doit passer pour 30. creutzers, seront réduits  
à 25.

3. Que les *Kopstucks*, ou pièces de 20. creutzers, seront entièrement décriées, excepté celles du Palatinat & de Darmstatt, lesquelles auront cours, mais seulement à raison de 18. creutzers les entières, & de neuf les demis.

4. Que les nouvelles pièces de cinq & celles de deux & demi creutzers n'auront cours, celles-là que pour quatre, & celles-ci que pour deux creutzers.

5. Que les creutzers déjà décriés en divers endroits, depuis plusieurs années, demeureront décriés & absolument bannis du Commerce.

6. Que les anciennes pièces de 15. creutzers, celles de trois Batz, les Batz, & autres petites monnoyes de bon alloi, ne pourront être transportées hors du Pays &c.

X. Par une nouvelle Convention signée entre l'Empereur, & le Roi Auguste de Pologne, les Troupes Electorales de Saxe qui marcheront en Hongrie, en cas de ruprure entre la Cour de Vienne & la Porte-Ottomane, seront augmentées jusqu'au nombre de 15000. hommes; ainsi il n'en restera en Saxe que 21. mille, les Troupes Saxonnnes n'étans que de 36000. hommes effectifs. Mais si la Pologne prenoit part à la guerre des Turcs, comme on le souhaite à Vienne & à Petersbourg, une partie des Troupes qui devoient marcher en Hongrie, marcheroit en Pologne.

XI. *Ratisbonne*. Tout ce qui regardoit l'exécution des Préliminaires étant réglé & applani, on doit mettre incessamment sur le tapis à la Diette ce qui concerne les Garnisons de Philipsbourg & de Kehl, de même que les Espèces de bas alloi, qui se sont multipliées dans l'Empire à l'occasion de la dernière

derniere guerre. On attend à cet effet divers Ministres qui sont absens.

XIII. *Eichstatt*. Le Baron Freyberg de Hepfferau, fût élu le 4. Decembre Evêque de cette Ville. Ce Prélat est âgé de 60. ans. Le Comte de Colloredo qui a assisté à cette Election de la part de l'Empereur, doit se rendre dans peu en Lorraine avec le Baron de Palm, Envoyé d'Autriche à la Diette de Ratisbonne, afin d'y regler avec des Commissaires François, les limites du Duché de Lorraine & de l'Empire.

XIII. *Baviere. Munnich*. Le Magistrat d'*Augsbourg* ayant fait publier le Decret du Cercle de Suabe, concernant la diminution des Especes, Son Altesse Sérénissime Electorale, en a été fort mécontente; & pour que les *Carolines* & autres Especes d'or & d'argent restent dans leur même valeur jusqu'à ce qu'il en ait été disposé autrement par un Edit de la Diette générale de l'Empire, elle a fait publier le 7. Novembre un autre Decret dans tout son Electorat, qui porte défense à ses Sujets, d'y contrevenir sous de grosses peines. La publication de ce Placard a eu tout l'effet désiré, puisqu'on apprend que le Magistrat d'*Augsbourg* a retiré le Decret concernant la diminution des Especes, afin de prévenir les inconveniens qui en pourroient résulter.

On apprend de *Manheim* que Mr. Blondel, Ministre de France, y est revenu de Paris, & qu'il a de frequentes conferences avec les Ministres de l'Electeur Palatin sur la succession future des Duchés de Bergue & de Juilliers.

XIV. *Hannover*. Le Ministère communiqua au commencement de Novembre aux Etats de la Principauté de Calenberg & Grubenhagen les articles sur lesquels ils devoient délibérer dans leur Assemblée



*des Princes &c. Janvier. 1737. 65*

blée prochaine, & qui ne different de ceux des années précédentes, qu'en ce qui a été depuis peu introduit en Angleterre; c'est-à-dire, que le Roi souhaite qu'on augmente aussi dans cet Electorat les droits sur les liqueurs distillées qui y seront consommées.

Tout se dispoisoit enfin dans le mois de Decembre au départ du Roi, pour retourner à Londres, Sa Majesté ayant dû le mettre en chemin la nuit du 17. au 18.

XV. *Hambourg.* Un vent du Nord-Est commença à souffler le 23. Novembre, & continua avec tant de violence, que le cours de la Riviere en fut arrêté. Le flux qu'on ne devoit avoir le 25. qu'à cinq heures du soir, arriva entre trois & quatre avec une crüe des eaux si grande, qu'en moins d'une heure toutes les caves & la plupart des magazins des Marchands s'en trouverent remplies. Vers les sept heures la marée étant venuë à son comble, plusieurs ruës avoient quatre ou cinq pieds d'eau. Comme cet accident n'a pû être ni prévu n'y paré, il n'y a eu de sauvé que la moindre partie des marchandises & effets qui étoient dans les caves & le rez de chaussée. Les eaux ont été à sept pouces près aussi hautes que dans la marée de la nuit de Noël en 1717. qui causa de si grands dommages dans ce Pays, aussi apprend-on de tristes nouvelles de cette tempête, quatre gros Vaisseaux & cinq petits ont, entr'autres, fait naufrage près du *Heyligland*, de même qu'un Bâtiment Hambourgeois, près d'un endroit nommé *Kalver-Dam*, sans qu'on ait pû rien sauver des effets dont il étoit chargé, & qu'on fait monter à plus de 150. mille marcs. Un Vaisseau venant d'*Archangel* a péri aussi à l'embouchure de l'Elbe, avec sa cargaison estimée cent mille écus, & tout son monde confi-

*Inondation  
à Ham,  
bourg,*

fiant en treize personnes. Les Dignes sur le bord méridional de l'Elbe ont été endommagées en divers endroits, & une grande étendue de Pays inondée. La nuit du premier au 2. de Decembre on eut une nouvelle tempête, mais moins violente, qui néanmoins n'a pas laissé de causer encore quelques dommages.

On apprend aussi de *Breslau* que des inondations survenues avant celle dont on vient de faire mention, ayant entièrement ruiné les fruits de la terre, la disette y a été jusques-là qu'il étoit très difficile d'avoir du pain pour de l'argent, avant l'arrivée de 20000. muids de grain que le Gouvernement Impérial a trouvé moyen de faire venir de Hongrie; parce qu'on ne laisse point passer à Francfort sur l'Oder les Vaisseaux chargés de grains pour la Silésie.

La *Prusse* non plus que le reste des Etats d'Allemagne, n'offrant rien de remarquable à rapporter, on va passer à ceux du Nord.

## A R T I C L E VI.

*Qui contiennent ce qui s'est passé de plus considérable en POLOGNE, & NORD, depuis le mois dernier.*

I. **P**ologne. Une Commission établie pour délibérer sur l'augmentation des Troupes de la Couronne, s'assembla le 5. Novembre chez l'Archevêque de Gnesne, Primat du Royaume: Elle étoit composée du Chancelier de la Couronne, du Palatin de Ruffie, de quelques autres Sénateurs, & de 14. Commissaires ou Députés de divers Palatinats & Districts. Comme l'Assemblée n'étoit pas à beaucoup près assez nombreuse pour prendre  
aucune

aucune résolution sur une affaire aussi importante, elle fut renvoyée au 7., & ensuite à trois semaines avant la tenuë de la Diëtte générale du Royaume, parce que le Grand Général & le Grand Trésorier de la Couronne qui étoient absens, ne pouvoient arriver si-tôt. Les Commissaires, avant leur séparation, prièrent le Primat d'écrire au Roi, pour qu'il plût à S. M. de revenir incessamment dans le Royaume, afin d'engager par son autorité les Palatinats & Districts, à élire dans les prochaines Diëttines des Commissaires pour assister en nombre convenable à ladite Commission, comme l'unique moyen d'en pouvoir esperer un heureux succès: Et les Députés du Palatinat de Russie prièrent en même-tems le Primat de ne rien négliger pour empêcher que la République ne contracté aucun engagement avec les Puissances Etrangères; ce qui découvre que les esprits ne sont nullement inclinés à seconder les dessein du Roi qui souhaiteroit porter la République dans la guerre de l'Empereur contre les Turcs, supposé que ce Monarque en vienne à une rupture avec la Porte.

La Commission établie à Lissa par la dernière Diëtte générale pour examiner & vérifier tout ce qui concerne les Biens du Roi Stanislas & de la Reine son Epouse, a eu plus de succès que celle pour l'augmentation des Troupes: Elle a heureusement terminé les séances; mais jusqu'ici on n'en a pas appris le résultat.

II. On a publié à son de trompe des universaux du Grand Général de la Couronne, par lesquels il est ordonné à tous les Officiers des Régimens qui sont en Podolie & en Ukraine, de s'y rendre incessamment sous peine d'être cassés. Tout est néanmoins assez tranquille à present dans le Royaume, & l'on ne devoit rien craindre de la part des Tar-

tars, à le compter sur les assurances & de la Porte Ottomane & du nouveau Kan, qui a de nouveau envoyé un Officier au Grand Général pour continuer à l'assurer de sa bienveillance, & du désir où il étoit de vivre en parfaite intelligence avec la République de Pologne. Il n'y a que les Haydamakis, ou Cosaques vagabonds, dont nous avons parlé dans nos précédens Journaux, qui veulent poursuivre leurs desordres, mais après ce que nous allons rapporter, il n'y a pas d'apparence qu'ils puissent plus beaucoup tenter. Le Régimentaire Bullowski les ayant vivement poursuivis, les atteignit sur les bords du *Dnieper* dans le tems, qu'ayant levé leur camp, ils se préparoient à passer cette Rivière. Il les attaqua avec tant de succès, qu'après une légère défense, il les défit, passa au fil de l'épée tous ceux qui n'ont pû se sauver à la nage, & reprit tout le butin qu'ils avoient fait dans leurs différentes courtes en Pologne. Le nombre des Chevaux pris & repris est, entr'autres, fort considérable, & la tranquillité est rétablie dans ces quartiers-là, à cela près, qu'un grand nombre de Payfans qui s'étoient rebellés, esperans d'être soutenus par les Haydamakis, commettent encore de grands déordres dans les Statosties de *Czerfascow* & de *Czechsikew*. Le Général de la Couronne, pour mettre ces Payfans en fuite, a fait marcher contre eux 600. Dragons avec 26. Compagnies Polonoises, dont l'approche les a obligés à se retirer au plus vite.

Défaite des  
Haydamakis.

III. Le bruit se renouvelle d'une prochaine Assemblée des Etats de Courlande, afin d'y procéder à l'Élection d'un Duc pour succéder au Duc Ferdinand, après la mort de ce Prince. On prétend que le Comte Maurice de Saxe veut se remettre sur le rangs, & que par l'appui d'une Cour puissante, il pourroit bien avoir bonne part à l'Élection.

IV. *Russie*. On s'étoit bien flaté à *Petersbourg*,

que Thamas - Kouly - Kan, nouveau *Schach* - *Nadir* de Perse, n'auroit point pris de résolution finale par rapport à la Paix avec la Porte - Ottomane sans la concurrence de la Czarine, conformément aux assurances réitérées que son Ambassadeur en cette Cour en avoit données aux Ministres de Sa Maj. Mais depuis qu'on sçait que ses affaires ont changé de face en Perse par la revolte, on n'est plus surpris de cet événement. Non - obstant cette Paix, & que les Turcs paroissent maintenant moins disposés à entrer en négociation pour un accommodement, on se persuade néanmoins que pour peu que la Czarine voulût s'y prêter de son côté, le Grand Seigneur céderoit non - seulement *Afoph*, mais accorderoit encore d'autres avantages considérables. Il est du moins certain que quelques forces que les Turcs & les Tartares puissent mettre en Campagne, au cas que la Paix ne se fasse point cet hiver, il leur sera très - difficile de reprendre *Afoph*, à cause des mesures qu'on a prises pour en rendre l'approche impraticable tant par mer que par terre, au moyen des Dignes & des coupures qu'on y a pratiquées, & des Forts qu'on y a construits.

V. Comme la Paix des Persans avec les Turcs pourroit faire changer de face la situation des affaires avec les premiers, outre une Armée formidable qu'on tiendra en Ukraine, pour tenir en respect les Turcs & les Tartares, on parle d'en former une autre d'observation au Printems prochain dans les Provinces conquises sur la Perse, où il y a déjà trente mille hommes de Troupes réglées : Et en cas de rupture avec la Perse, on doit rester sur la défensive de ce côté - là, parce que les conquêtes qu'on pourroit encore y faire, seroient plus à charge que profitables à la Russie.

VI. Ces circonstances obligent le Ministère à ne

rien négliger de ce qui peut être nécessaire aux Armées des Généraux de Munnich & Lasçi, qui sont dans les quartiers d'hiver, & à celle d'observation qui est projetée. Pour cet effet, & sur la nouvelle que le Grand Vizir faisoit à la sienne les dispositions pour commencer de bonne heure les opérations de la Campagne prochaine, on a envoyé ordre au Général Munnich d'en faire autant, & il n'est plus question de son retour à Petersbourg. Il est vrai qu'une indisposition le tient actuellement allité. D'ailleurs on continuë avec chaleur les préparatifs de guerre dans tous les Etats de la Czarine, mais particulièrement en Ukraine, & l'on fait de grands Magazins de toutes sortes de provisions & munitions.

VII. Cependant on veut croire que la Paix se fera cet hiver avec la Porte, le Grand Seigneur ayant accepté la médiation de l'Empereur, ainsi qu'on l'a remarqué à l'article précédent, en donnant Audience à Mr. Dahlman, Ministre de ce Monarque à Constantinople, & ayant même permis, comme on vient de l'apprendre, à Mr. Dahlman de se rendre auprès du Grand Vizir pour faire l'ouverture de la négociation. Il ne tiendra pas aux Ministres d'Angleterre & d'Hollande, résidens à Constantinople & à Petersbourg, si cette paix ne se conclut point. Ils se portent entierement à la faire réussir, même à entrer dans la négociation. Mais il ne paroît pas qu'on soit bien disposé à les y admettre; au contraire, qu'il est de l'intérêt de la Cour & de celui du public, d'ôter à ces Puissances l'occasion de se mêler de cette Paix. Dans cette occasion, on ne feroit que suivre à leur égard les principes, où sont actuellement les Courts de Vienne, de Versailles & de Madrid.

VIII. Ce qu'on apprend de la conduite des Tartares, c'est que non-obstant la saison avancée, ils font de fréquentes courses vers l'Ukraine Ruffienne, néanmoins sans autre dommage considérable, qu'ils troublent le transport des vivres & fourrages, lesquels on est obligé de faire escorter pour les envoyer aux Garnisons.

IX. *Dannemarck.* Le Roi a accordé un Octroi pour l'établissement d'une Banque à Coppenhague, sur le modèle de celle de Vienne & de plusieurs autres Villes. Le fond de cette Banque consistera en 500. mille écus, divisés en mille portions, ou Actions de 500. écus chacune. Deux Commissaires en auront la direction, conjointement avec cinq Négocians experts qu'on choisira pour cet effet. De plus il y aura trois Commissaires honoraires qui prendront inspection de tout ce qui se passera à la Banque, mais qui n'y auront aucune voix délibérative. La Banque ne prêtera de l'argent que sur les effets les plus solides, & sur les Lettres de change des Marchands de bonne réputation, sans qu'il lui soit permis de prendre plus de 4. pour cent d'intérêt. Ces articles & plusieurs autres qui regardent la Direction se lisent en plus grand détail, dans un long Règlement qui a été publié à cette occasion. Il n'y avoit déjà plus sur la fin de Novembre qu'un petit nombre de Soucriptions à remplir dans cette Banque. Un des grands avantages qu'on se promet avec raison de cet établissement, c'est qu'un Marchand qui auroit une Lettre de change à payer, & ne pourroit vendre ses marchandises sur le champ pour en faire de l'argent, en trouvera toujours pour se tirer d'affaire au Bureau de la Banque, moyennant un intérêt modique.

X. Comme l'érection de la Compagnie Orientale donne toujours beaucoup de jalouse à la Hollande,

lande, le Ministre de cette République à Copenhague, a redoublé ses instances auprès du Roy, pour en avoir une résolution finale : Et ce Monarque lui a fait enfin déclarer " Qu'il n'auroit point „ accordé son Octroi à ses fidèles Sujets, pour „ pousser leur négoce dans les *Indes Orientales* & à „ la *Chine*, s'il n'avoit pas reconnu qu'aucun engagement ni Traité ne lui lioit les mains à cet „ égard. „ On a reçu la fâcheuse nouvelle que le *Frederic IV.*, Vaisseau de cette Compagnie qui étoit parti pour *Tranquebar*, a échoué du côté de *Schagen*; mais que l'équipage a eu le bonheur de se sauver, & qu'on en a aussi retiré quelques caisses d'argent.

XI. *Suede*. Il est enfin résolu, & les Directeurs de la Compagnie Orientale ont déjà reçu la permission du Roi, de transporter quelques familles en Orient, pour y former la Colonie dont nous avons parlé dans nos deux derniers Journaux. Cette Colonie se fixera entre le *Japon* & la *Chine*, où l'on va bâtir un Fort & établir un Comptoir; le tout au grand désagrément des Etats Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, dont le Ministre à Stockholm, comme celui qui est auprès du Roi de Danemarck, a aussi réitéré ses instances par un nouveau Mémoire, afin de porter Sa Maj. Suedoise à l'abolition de la Compagnie Orientale de Suede. Mais on lui a répondu comme ci-devant " Que „ jamais la Hollande ne pourroit produire aucun „ Traité qui empêche la Suede & les autres Puissances à trafiquer dans les Indes, & y faire des établissemens où les Hollandois n'ont pas des Comptoirs. „

Comme la Hollande avoit été requise par l'Angleterre d'accéder au Traité de Subside, conclu depuis quelques mois entre Leurs Maj. Suedoise & Britannique



Britannique, elle a pris de l'établissement de la Compagnie de Suede un prétexte pour refuser son accession par une résolution qui a été communiquée au Roi & au Sénat : laquelle porte en substance " que L. H. P. après avoir mûrement examiné le contenu du Traité entre les deux Couronnes de Suede & de la Grande Bretagne, avoient trouvé qu'il n'aboutissoit à la vérité qu'à l'affermissement de la tranquillité générale de l'Europe; que les Traités antérieurs qu'on regarde avec raison comme la base de cette tranquillité, s'y trouvoient repetés, & les droits de la Religion & ceux de la Cause Protestante garantis & assurés; & qu'eu égard à toutes ces circonstances, la République ne trouvoit rien qui les empêchât d'y accéder; mais (*c'est ici le point chatoïlleux*) que l'article du Commerce n'y étant pas bien assuré, & l'Angleterre n'ayant pas touché la demande des Hollandois; sçavoir, de convenir avec la Suede qu'elle revoqueroit l'Octroi accordé à la nouvelle Compagnie Suedoise, pour trafiquer dans les Indes, la Hollande ne pouvoit accéder au Traité en question. „

En même tems qu'on fit au Ministre d'Hollande la reponse mentionnée ci-dessus, on lui insinua aussi sur la Résolution de ses Maîtres qu'on vient de rapporter " que l'accession des Provinces Unies au Traité conclu avec l'Angleterre, n'étoit pas un avantage pour la Suede capable de contrebalancer l'intérêt qu'elle a de soutenir & défendre ce qu'elle a une fois établi & aprouvé. „

Après de telles manifestations des volontés de Sa Maj. Suedoise, on ne devoit plus s'attendre à d'ultérieures sollicitations de la part des Hollandois pour la suppression d'une Compagnie qui subsistera infailliblement en *Suede* comme en *Dannemarc*.

## ARTICLE VII.

*Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE, & en HOLLANDE, depuis le mois dernier.*

I. **A**ngleterre. L'Escadre sous les ordres de l'Amiral Norris qui est devant *Lisbonne*, sera renforcée de divers Vaisseaux, comme nous l'avons déjà avancé. Les ordres de la Cour ont été expédiés à cet effet, & l'on en a expédié d'autres d'envoyer aussi des provisions & munitions à *Gibraltar* & *Port - Mahon*, & dans les Ports d'Ecosse & d'Angleterre.

II. Nous avons dit le mois passé, page 550., que l'Empereur avoit chargé le Roi en qualité d'Electeur d'Hannover, du soin de pacifier les troubles d'*Ost - Frise*. On croyoit que Sa Maj. s'excuseroit d'accepter cette épineuse commission; mais loin de là, non - seulement Elle l'a acceptée, Elle en a aussi donné avis aux Etats - Généraux des Provinces Unies, & leur a insinué qu'Elle s'attendoit que L. H. P. contribueroient en tout ce qu'elles pourroient pour conduire cette affaire à une heureuse fin.

III. Quant aux affaires qui regardent la pacification générale, ni dans ce Royaume ni en Hollande, on a la politique, vû le tour qu'ont pris ces affaires sans la participation du Roi & des Etats Généraux, de garder là - dessus un profond silence. Cependant l'on sçait que les Ministres des Puissances qui font la paix, sont souvent en conférence avec ceux de la Cour sur les intérêts de leurs Principaux, entr'autres, le Chevalier Fitz - Gerald, qui fait par

*interim* les fonctions d'Envoyé du Roi d'Espagne, parce que le Comte de Montijo ne reviendra plus à Londres.

IV. Tous les Yachts de la Couronne, ont fait voile pour la Hollande, sous l'escorte de sept Vaisseaux de guerre, afin d'y attendre le Roi. Le Lord Delawar & plusieurs autres Seigneurs ont passé en même-tems la mer, afin d'aller à la rencontre de S. M. & de la servir pendant le trajet.

Le Parlement a de nouveau été prorogé jusqu'au 21. du present mois de Janvier, vieux stile.

V. *Hollande.* Comme on est actuellement dans ce Pays hors de toute esperance d'y voir un Congrès général pour dresser le Traité de Paix entre les Puissances qui ont été en guerre, & que ces Puissances ont pris le parti cette fois de se passer de l'intervention des Etats Généraux pour se rapprocher, on affecte de n'être plus si sensible ici à cette maniere d'agir des Potentats envers Leurs Hautes Puissances : Mais il y a apparence du contraire par des assemblées assez frequentes, où l'on n'agit que les moyens de conserver l'influence dans les affaires générales.

VI. Ce qui intrigue d'ailleurs extraordinairement l'Etat, c'est la navigation au Levant qui est véritablement interrompue par les courses des Saletins, lesquels font journellement des prises, malgré les Vaisseaux Croiseurs. Cependant l'on aime mieux, dans la conjoncture d'apresent, se résoudre à envoyer une Escadre devant *Salé*, que d'accepter l'Alliance proposée à L. H. P. & à l'Angleterre pour extirper les Corsaires de Barbarie. On a répondu à La Haye & à Londres aux Ministres de S. M. T. C. qu'il étoit plus convenable que chaque Puissance en particulier prit les mesures convenables pour assurer le Commerce de ses Sujets contre les entreprises de ces  
Barbares

Barbares. Les Compagnies Orientales établies dans le Nord ne font pas non plus ce qui donne la moindre sollicitude à la République, comme nous l'avons déjà remarqué : Elles intriguent les intéressés à la Compagnie Orientale de ce Pays, à mesure que le Commerce de celle-là prend d'un jour à l'autre un meilleur tour. Ils se plaignent que depuis peu d'années celui de la Compagnie Hollandoise, est considérablement déchû, comme les Députés de L. H. P. ont pû s'en convaincre à l'Assemblée du mois d'Octobre dernier, & menacent d'employer la force pour renfermer le Commerce des Danois & des Suédois dans leurs anciennes bornes, si les Etats Généraux ne leur procurent pas là-dessus une satisfaction convenable. C'est là ce qu'ils ont déclaré au mois de Novembre dans une Mémoire présenté à L. H. P. à ce sujet.

VII. Nous avons donné le mois passé un petit extrait de la réponse des Etats Généraux à la Lettre du Roi de la Grande-Bretagne en faveur du Prince d'Orange par rapport aux Marquisats de *Flessingue* & de *Terveer*. Mais le Ministre Anglois à La Haye, ayant témoigné aux Députés de Zeelande, qu'on n'étoit gueres édifié de cette réponse ni à Hanover ni à Londres, ceux-ci lui repliquèrent " qu'ils ne doutoient point que Sa Maj. Britannique n'eût remarqué dans toutes les occurrences, que L. H. P., & par conséquent toute la République, avoient eu toujours de grands égards pour les recommandations de S. M., & y avoient déferé; mais que le cas présent étoit d'une telle nature, que non-seulement l'intérêt de la Province de Zeelande, mais même de toute la République étoit exposé, & qu'ainsi, sans un notable préjudice pour l'une & pour l'autre, il étoit impossible de déferer aux remontrances de S. M.,

On est curieux de voir à quoi s'en tiendra le Roi de la Grande-Bretagne sur l'Article des Marquissats, qui jusqu'au milieu de Decembre n'a plus été agitée, du moins publiquement. Mais Mr. Horace Walpole revenu d'Hannover, confere journellement avec les Membres de l'Etat; qui sçait si ce n'est pas pour finir cette affaire, afin d'en apprendre le succès à S. M. Brit. lors de son passage par ces Provinces pour retourner à Londres.

VIII. *La Haye* fourmilloit déjà le 14. Decembre de Seigneurs Anglois, qui sont arrivés avec les Yachts & Vaisseaux de guerre qui doivent transporter le Roi d'Angleterre dans son Royaume. Ils témoignent tous un véritable impatience de revoir ce Monarque, & de le conduire à Londres après une si longue absence qui fait de la peine aux Anglois. Les Yachts au nombre de cinq sont entrés dans le Port de *Helle-voet-Sluis*, & les six Vaisseaux de guerre d'escorte, sont à l'ancre de la Rade de ce Port. Aussi-tôt après leur arrivée, on dépêcha un Courier à Hannover, afin d'en donner avis au Roi, & de l'engager à anticiper le jour fixé pour son départ.

## A R T I C L E VIII.

*Qui contient les Naissances, & Morts des Princes, & autres Personnes Illustres, depuis le mois dernier.*

I. **N**aissances. La Duchesse de Holstein-Ploëen est accouchée le 17. Novembre d'un Prince dans sa Résidence.

La Marquise de Croissi, fille du Marechal de Coigni, est aussi accouchée depuis peu d'un fils à Paris.

Le 19. Decembre la Princesse d'Orange mit au monde une Princesse à Leuwarde, qui est morte immédiatement après.

II. *Morts.* Mr. Bernard de Pezay, Evêque d'Angoulême, Abbé de l'Abbaye de Grace de Dieu, Diocèse de la Rochelle, est mort dans son Diocèse au commencement de Decembre.

Le Bailly de l'Aubespine, Chef d'Escadre des Galeres de France, & Commandant des Galientes qui devoient servir sur le Lac de *Garde* en Lombardie, a payé le même tribut, aussi-bien que le Vicomte d'Hautefort d'AJac, Mestre de Camp du Regiment de Toulouse Cavalerie, qui est décédé à Paris âgé de 26. ans.

Mr. Jean-Etienne de Varennes, Marechal des Camps, & Armées de France, mourut encore à Paris le 15. âgé de 49. ans.

Le 18. la mort enleva dans la même Ville Jean-Baptiste d'Albert veuve d'Auguste-Mainfroy Jérôme-Ignace de Scaglia Comte de Veruë, Marechal des Camps & Armées du Roi Très-Christien, & Commissaire Général de la Cavalerie, tué à la Bataille d'Hochstedt. Le Roi retire par sa mort 40000. livres de pension que ce Monarque lui donnoit.

La nuit du 20. au 21. la mort termina les jours de Messire Nicolas Breton, Chevalier Conseiller d'Etat de S. A. R. Leopold premier Duc de Lorraine, Lieutenant-Général Civil & Criminel au Baillage de Pont-à-Mousson, & Vice Conservateur des Privileges de cette Université. Ce digne Magistrat âgé de 81. ans, dans tout le cours de sa vie n'a cessé de se distinguer par la pratique des vertus Chrétiennes & par son intégrité dont la Ville de Pont-à-Mousson a sur-tout ressenti les effets l'espace de 26. ans qu'elle l'a eu pour son  
 Chef.

Chef. De simple Avocat il est parvenu aux premières Dignités de cette Ville par la seule force de son mérite, qui le fait universellement regretter. Il est succédé dans la plupart de ses Emplois par Mr. son fils aîné, héritier en même-tems de ses vertus & de ses autres qualités personnelles.

Mr. & Maître Simon de Slingenlandt, Conseiller Pensionnaire de Hollande & de West-Frise, mourut subitement à La Haye le premier Decembre, âgé de 73. ans.

Cette mort fut suivie le 4. de celle de Mr. de Boetzelæer, Chef du College de la Noblesse de la Province d'Hollande. L'une & l'autre pourroit bien entraîner quelques changemens dans l'Etat de cette Republique, car ces deux personnages manioient non-seulement les affaires domestiques de leur Province, mais avoient une grande influence dans celles de tout l'Etat. La mort du Conseiller Pensionnaire fut d'abord notifiée aux Villes de la Province par le College des Conseillers Députés des Etats d'Hollande, & annoncée à tous les Seigneurs de la Régence. Plusieurs Ministres Etrangers ont aussi dépêché des Exprés à leurs Cours pour leur en donner avis.

Parmi divers Membres de la Regence sur qui on a déjà jetté les yeux pour remplir le Poste de ce grand Politique; on parle de Mr. van der Heym, & il y a toute aparence que pas d'autre ne l'emportera. Ce Seigneur qui a pour lui la voix publique, est Trésorier Général des Provinces-Unies, Il possède une belle éloquence, & s'applique aux affaires avec beaucoup de zèle. D'ailleurs il est neveu du feu Grand Pensionnaire Hensius, dont la memoire sera toujours précieuse aux Hollandois.

Mre. Claude-Jean-Baptiste-Joachim-Hyacinthe Rouault, Marquis de Gamaches, Seigneur & Gouverneur

Gouverneur de *St. Valleri sur Somme*, & Lieutenant Général des Armées de France, décéda aussi à Paris le 2. dans la 85. année de son âge.

On apprend de Pologne la mort du Prince Lubomirski, Staroste de Bolimow; celle du Comte Czapski, Palatin de Pomeranie; & celle de la Princesse de Radzivil, Epouse du Krayzy de Lithuanie, morte en couche à Cracovie, de même que Madame la Staroste de Krzczow.

F I N.

---

## T A B L E D E S A R T I C L E S

Du mois de Janvier 1737.

ARTICLE I. <i>Litterature.</i>	3
ARTICLE II. <i>Espagne &amp; Portugal.</i>	28
ARTICLE III. <i>Italie.</i>	35
ARTICLE IV. <i>France.</i>	44
ARTICLE V. <i>Allemagne.</i>	55
ARTICLE VI. <i>Pologne, &amp; Nord.</i>	66
ARTICLE VII. <i>Angleterre, Hollande.</i>	74
ARTICLE VIII. <i>Naissances, &amp; Morts.</i>	77

*Faute de place on n'a pû mettre le Privilege.*